

ski-doo®

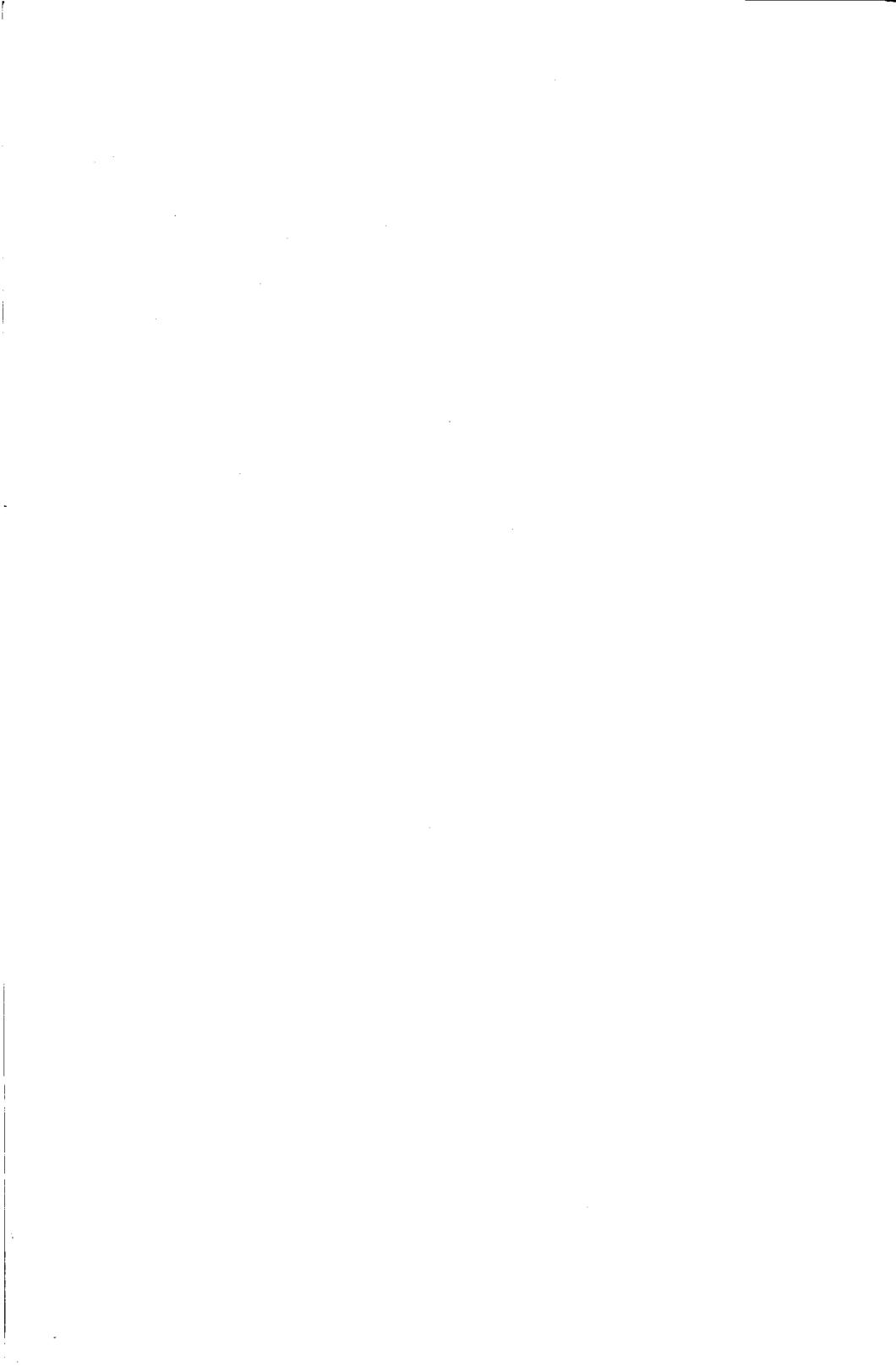


GUIDE DU CONDUCTEUR

SAFARI*
L/LE/LX/LXE/LCE/GLX

English version on reverse side

414 7250 00



AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur* ainsi que dans le *Guide de sécurité* pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité* devraient demeurer dans le véhicule lors d'une revente.

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE ZLO



Les marques de commerce suivantes sont
des marques de Bombardier Inc.

ALPINE®
BOMBARDIER®
CITATION®
ÉLAN®

FORMULA*
NORDIK®
ROTAX®

SAFARI*
SKI-DOO®
TUNDRA*

AVANT-PROPOS

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité pour le motoneigiste* ont pour but d'aider le conducteur de motoneige ou le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou s'adresser à un concessionnaire autorisé.

Le présent guide fait usage des symboles suivants :

◆ **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.

▼ **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

○ **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce guide permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités impériales (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un *manuel de réparation*.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les moteurs et composants identifiés dans ce guide ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce guide.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les opérations d'entretien et les couples de serrage doivent être respectés rigoureusement. Ne jamais effectuer une réparation sans avoir les outils appropriés.

▼ **ATTENTION** : Ce véhicule comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement de deux types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

TABLE DES MATIÈRES

MESURES DE SÉCURITÉ	5
GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1991	6
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	8
LISTE DES DISTRIBUTEURS	10
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	12
COMMANDES	13
Manette d'accélérateur	14
Manette de frein	14
Levier de changement de vitesse	14
Interrupteur d'allumage	14
Commutateur d'éclairage	15
Interrupteur d'urgence	15
Capuchon coupe-circuit	16
Démarrreur à rappel	16
Bouton d'amorceur	16
Guidon réglable	16
Indicateur de vitesse/odomètre	16
Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier	16
Tachymètre	16
Indicateur de niveau de carburant électrique	16
Indicateur de niveau de carburant	17
Indicateur de température	17
Lampe témoin du feu de route	17
Lampe témoin du niveau d'huile à injection	17
Interrupteur des poignées chauffantes	17
Bouchon du réservoir de carburant	17
Attaches du capot	17
Trousse d'outils	18
Fusible du tachymètre	18
Fusible du système de démarrage	18
Poignées de levage avant	19
Compartiment de rangement	19
RODAGE	20
Moteur	20
Courroie	20
Révision - 10 heures	20
Vérifications après 10 heures d'utilisation	21
CARBURANT ET HUILE	22
Type de carburant recommandé	22
Type d'huile recommandée	22
Système à injection d'huile	22
AVANT DE DÉMARRER	23
Vérifications à effectuer	23
DÉMARRAGE	24
Démarrage manuel	24
Dernière vérification	24
Démarrage d'urgence	24

LUBRIFICATION	26		
Fréquence	26	Niveau d'huile du carter de chaîne / de la transmission	28
Mécanisme de direction	26	Système à injection d'huile	28
Suspension à glissières	27		
Étrier de frein	28		
ENTRETIEN	29		
Tableau d'entretien	29	Skis et lisses	42
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	30	Réglage de la direction	42
État de la courroie d'entraînement	32	Système d'échappement	42
Courroie d'entraînement neuve ..	32	Compartiment-moteur	43
État du frein	32	Filter à air	43
Réglage du frein	32	Réglage des carburateurs	43
Tension de la chaîne d'entraînement	33	Nécessaire de haute altitude	44
Bougies	33	Système à injection d'huile	44
Batterie	34	Système de refroidissement	45
État de la suspension	34	Courroie de ventilateur	45
Réglage de la suspension	35	Visée du faisceau de phare	45
État de la chenille	40	Remplacement des ampoules	46
Tension et alignement de la chenille	40	Faisceaux de fils, câbles et conduits	46
Poulies motrice et menée	42	Inspection générale	46
Mécanisme de direction et suspension avant	42		
REMISAGE	47		
Chenille	47	Poulies motrice et menée	48
Commandes	47	Réservoir de carburant et carburateur(s)	48
Batterie	47	Inspection générale	49
Moteur	48		
PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	50		
Vérifications à effectuer	50		
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	51		
OUTILS	54		
FICHE TECHNIQUE	55		
GUIDE SI*	61		

Toujours prendre les précautions suivantes :

- Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Ne pas utiliser le véhicule près de l'équipement servant à fabriquer la neige.
- Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, le capuchon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- Nettoyer le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifier leur fonctionnement.
- Le moteur ne devrait fonctionner que lorsque le garde-courroie et/ou garde-poulie sont (est) bien en place.
- Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- Le carburant est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour s'en servir, choisir un endroit bien aéré et arrêter le moteur. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. En cas d'émanations de carburant, en déterminer immédiatement la cause et remédier à cette situation.
- Toujours maintenir son véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue, la glace, une surface de neige durcie ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- N'installer que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Éviter d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, on recommande de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- **Modèles refroidis par liquide seulement :** Le système de refroidissement du moteur ne donnant son plein rendement que lorsque le véhicule est en mouvement et qu'il circule sur la neige, il n'est pas recommandé de laisser tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes ni de circuler sur surface glacée. Il pourrait en résulter des dommages au moteur.
- **Modèles refroidis par liquide seulement :** Pour déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, placer d'abord un chiffon sur le bouchon et laisser s'échapper la pression en dévissant partiellement le bouchon (1^{re} encoche). Ne jamais vider ni remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
- Certains modèles sont monoplaces ; seul le conducteur peut y monter.
- Si, lors de réparation ou de démontage, il y a lieu d'enlever un dispositif de verrouillage, toujours le remplacer par un neuf. Serrer les attaches au couple recommandé dans le *Manuel de réparation*.

GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1991

1 - DURÉE

BOMBARDIER INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER® 1991 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, et dont la prélivraison a été effectuée par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER® pour :

- 12 mois consécutifs à partir de la date de livraison à l'acheteur original.
- la garantie de toutes les motoneiges neuves livrées entre le 1^{er} août et le 1^{er} décembre d'une année se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.

2 - CE QUE BOMBARDIER INC. FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER INC. s'engage à réparer et / ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et / ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER® et / ou la réparation sera (seront) effectués(s) sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER®.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER® ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire à la livraison de son véhicule.

4 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres :
 - courroies d'entraînement
 - ampoules
 - glissières
 - lisses de ski
 - bougies
- les pièces de rechange et / ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que des pièces d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le *Guide du conducteur*, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et / ou les réglages seront aux frais du propriétaire ;
- les grippages à froid et les égratignures de piston causés par un réchauffement insuffisant ;
- les véhicules conçus et / ou utilisés pour fins de compétition ;
- tous les accessoires en option installés sur la motoneige ; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il y a lieu ;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence ;
- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que la neige ;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER INC. ;
- les dommages causés par une chenille à laquelle des crampons ont été ajoutés ;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tout autre dommage indirect.

5 - GARANTIE DE LA BATTERIE :

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira une pleine protection (100 %) à partir de la date de livraison de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit :

- 50 % du 30 avril au 1^{er} décembre
- 40 % du 1^{er} décembre au 31 décembre
- 30 % du 1^{er} janvier à la fin de la garantie

6 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et / ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, le concessionnaire ou quiconque n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de BOMBARDIER INC. ou de toute autre personne.

Certains états ou provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER INC. ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

7 - AIDE AU CLIENT

Pour tout problème d'entretien ou autres, nous vous suggérons de communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre véhicule, afin de remédier à la situation. Traiter du problème avec le gérant de service ou le propriétaire. Dans la plupart des cas les problèmes se règlent à ce niveau.

Si tel n'est pas le cas et que vous avez une plainte à formuler au sujet de l'entretien ou du produit, communiquer avec le Département du service à la clientèle de Valcourt. Écrire ou téléphoner à :

Bombardier Inc.
Département du service à la clientèle
Division motoneige
Valcourt (Québec)
Canada JOE 2LO
No de téléphone : (514) 532-2211

Décembre 1989
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec) Canada JOE 2LO

®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R : L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra :

a) de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carton d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.

b) d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

c) d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R : Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons : premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un État ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation ; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.

Q : Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R : Dans le Guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.

Q : Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le *Guide du conducteur*?

R : La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.

Q : Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie ?

R : Ce sont-là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants : fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.

Q : Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie ?

R : Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q : Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie ?

R : Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q : Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie ?

R : Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant.

Q : Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème ?

R : Les concessionnaires autorisés et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS



DISTRIBUTEURS CANADIENS

PROVINCE DE QUÉBEC

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
Valcourt (Québec) JOE 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
1350, Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

PROVINCE DE L'ONTARIO

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
230, Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
230, Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

MARITIMES

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
P.O. Box 7060
Riverview (Nouveau Brunswick) E1B 1V0
(506) 386-6117

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
1350, rue Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

ALBERTA, COLOMBIE BRITANNIQUE, MANITOBA, SASKATCHEWAN, YUKON

SERVICE APRÈS-VENTE

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616, King Edward Street
P.O. Box 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

BUREAU DES VENTES

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616, King Edward Street
P.O. Box 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

TERRE-NEUVE, LABRADOR

SERVICE APRÈS-VENTE

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive P.O. Box 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3
(709) 634-3533

BUREAU DES VENTES

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive P.O. Box 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3
(709) 634 3533

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE FRANKLIN, KEEWATIN

SERVICE APRÈS-VENTE

NORTHERN STORES INC.
165, boulevard Hymus
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2
(514) 630-5279

BUREAU DES VENTES

NORTHERN STORES INC.
165, boulevard Hymus
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2
(514) 630 5279



DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

RÉGIONS EST-CENTRALE, CENTRALE

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
4418 Grand Avenue
Duluth, Minnesota 55807 U.S.A.
(218) 628-2881

OU

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, Wisconsin
54402-8035
U.S.A.
(715) 842-8886

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, Wisconsin 54402-8035 U.S.A.
(715) 842-8886

RÉGION OUEST

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
P.O. Box 1572
Golden, Colorado 80402-1572 U.S.A.
(303) 232-5284

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau Wisconsin 55402-8035 U.S.A.
(715) 842-8886

RÉGION EST

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
East Main Street Road
Malone, New-York 12953 U.S.A.
(518) 483-4411

OU

BOMBARDIER INC.
P.O. Box 7060
Riverview (Nouveau-Brunswick) E1B 1V0
CANADA
(506) 386-6117

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
East Main Street Road
Malone, New-York 12953 U.S.A.
(518) 483-4411

ALASKA

SERVICE APRÈS-VENTE

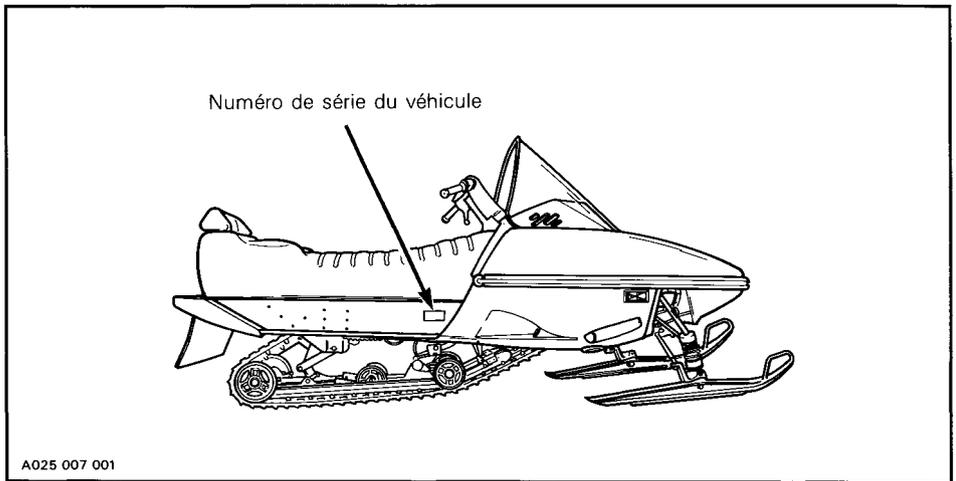
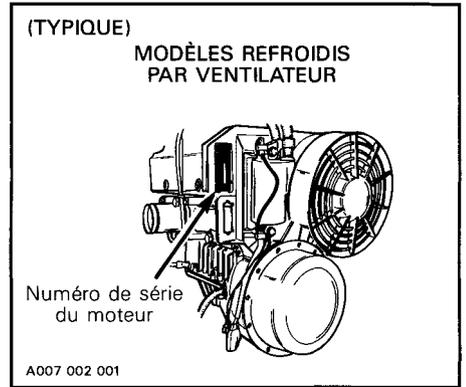
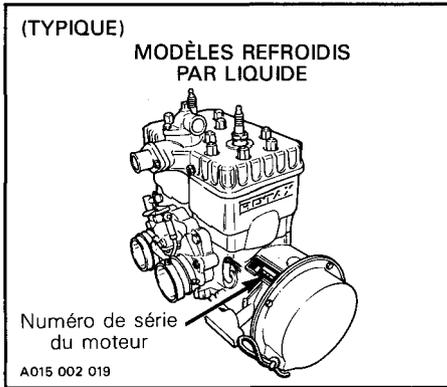
THE BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa 98072 U.S.A.
(206) 483-0110

BUREAU DES VENTES

BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa 98072 U.S.A.
(206) 483-0110

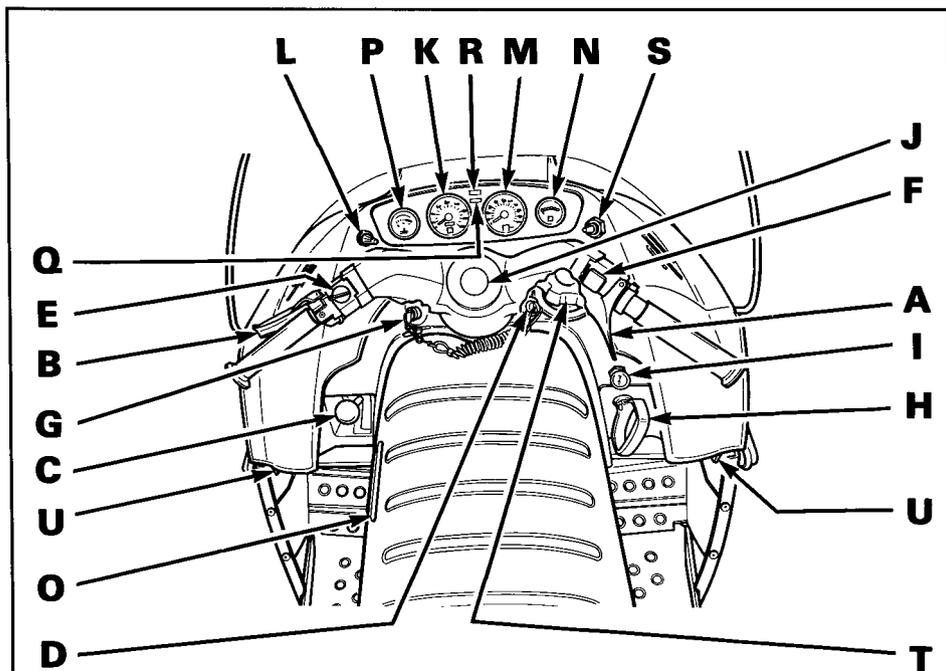
IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte.



○ **REMARQUE :** On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

COMMANDES



A025 007 002

- | | |
|--|--|
| A) Manette d'accélérateur | N) Indicateur de niveau de carburant électrique (certains modèles seulement) |
| B) Manette de frein | O) Indicateur de niveau de carburant (certains modèles seulement) |
| C) Levier de changement de vitesse (modèles avec marche arrière seulement) | P) Indicateur de température (modèles refroidis par liquide seulement) |
| D) Interrupteur d'allumage | Q) Lampe-témoin de feu de route |
| E) Commutateur d'éclairage | R) Lampe-témoin de niveau d'huile à injection |
| F) Interrupteur d'urgence | S) Interrupteur des poignées chauffantes (certains modèles seulement) |
| G) Capuchon coupe-circuit | T) Bouchon du réservoir de carburant |
| H) Démarreur à rappel | U) Attaches du capot |
| I) Bouton d'amorceur | |
| J) Guidon réglable | |
| K) Indicateur de vitesse/odomètre | |
| L) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier (certains modèles seulement) | |
| M) Tachymètre (certains modèles seulement) | |

A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

B) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette ; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

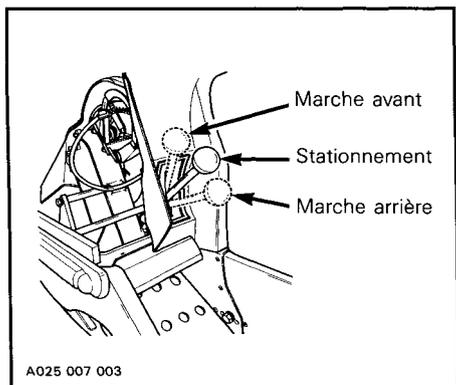
C) Levier de changement de vitesse (modèles avec marche arrière seulement)

Il s'agit d'un levier à trois positions.

Position centrale : celle-ci est une position de stationnement dont on devrait se servir lorsque le véhicule est stationné ou remisé.

Position élevée : marche avant.

Position abaissée : marche arrière.



Changement de vitesse

Lors du passage de la MARCHÉ AVANT à la MARCHÉ ARRIÈRE ou vice versa, il se peut que la transmission bloque à la position STATIONNEMENT.

À partir de la position STATIONNEMENT, relâcher le levier de changement de vitesse et actionner la manette d'accélérateur de façon à faire tourner la courroie d'entraînement (le régime du moteur à peine au delà de 3300 tr/mn) ; ceci synchronisera les engrenages de la transmission.

▼ **ATTENTION** : Puisque la transmission est à la position STATIONNEMENT, ne pas faire tourner le moteur trop vite puisqu'il en résulterait une usure prématurée au niveau de la courroie d'entraînement.

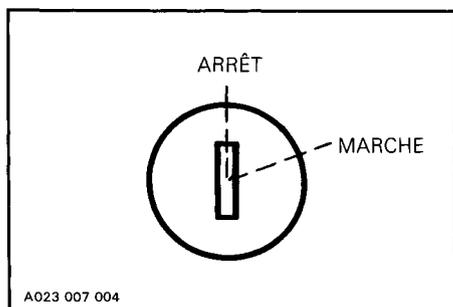
— Placer le levier de changement de vitesse à la position désirée.

◆ **AVERTISSEMENT** : Cette moto-neige peut se déplacer rapidement en marche arrière. Avant d'utiliser le levier de changement de vitesse, le conducteur devrait l'essayer sur un terrain plat pour s'y familiariser. Toujours appliquer les freins avant de changer de vitesse, et en prenant soin de s'immobiliser et d'appliquer les freins, changer de vitesse. Ceci est particulièrement important sur une pente. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle derrière et que personne ne s'y trouve. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

D) Interrupteur d'allumage

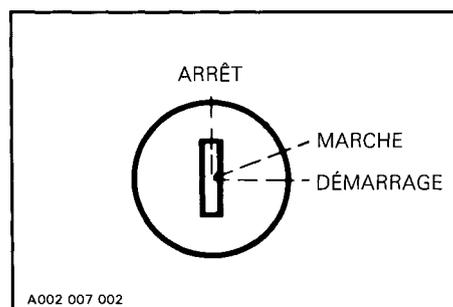
Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.

Démarrage manuel (certains modèles seulement)



Interrupteur à deux positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHE ; pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)

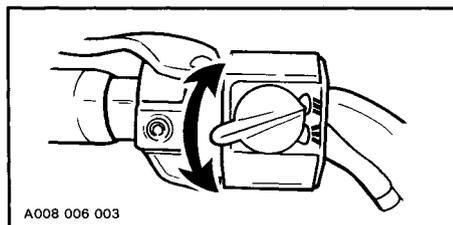


Interrupteur à trois positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Dès que le moteur démarre laisser la clé revenir à la position MARCHE. Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT à chaque fois. Pour arrêter le moteur tourner la clé à la position ARRÊT.

ATTENTION : Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

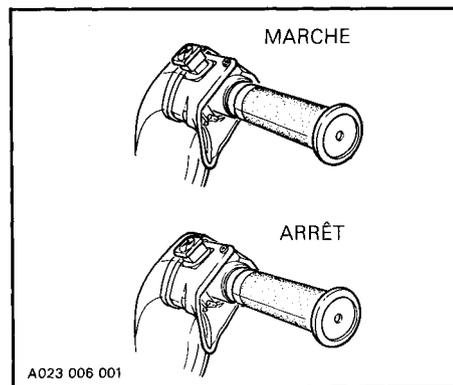
E) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).



F) Interrupteur d'urgence

Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton à la position abaissée et appliquer simultanément les freins. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être en position relevée.



AVERTISSEMENT : Si le dispositif a été actionné dans une situation d'urgence, repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

G) Capuchon coupe-circuit

Dispositif placé du côté gauche de la console. Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE** : Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour une urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

H) Démarreur à rappel

Dispositif à reboinage automatique situé du côté droit du véhicule. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir ; ensuite, tirer vigoureusement.

I) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser deux ou trois fois le bouton pour démarrer un moteur froid.

J) Guidon réglable

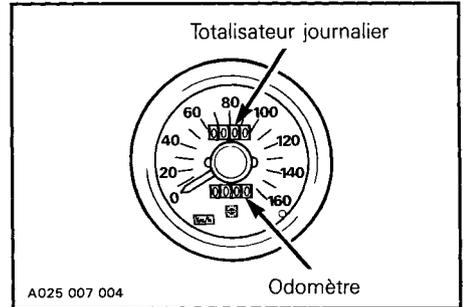
La hauteur du guidon est réglable. Consulter un concessionnaire autorisé.

K) Indicateur de vitesse/odomètre

L'indicateur de vitesse est relié directement à l'essieu moteur. Ce cadran à lecture directe indique la vitesse du véhicule en km/h. L'odomètre enregistre la distance totale parcourue en kilomètres.

Totalisateur journalier (certains modèles seulement)

L'indicateur de vitesse comporte un totalisateur journalier, lequel indique la distance parcourue en kilomètre, et ce, jusqu'à qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie du véhicule ou la distance entre deux points.



L) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier (certains modèles seulement)

Le bouton de remise à zéro du totalisateur journalier est situé sur le tableau de bord. Pour remettre le totalisateur à zéro, il suffit de tourner le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

M) Tachymètre (certains modèles seulement)

Le tachymètre enregistre les impulsions électriques de la magnéto. Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de tr/mn du moteur.

N) Indicateur de niveau de carburant électrique (certains modèles seulement)

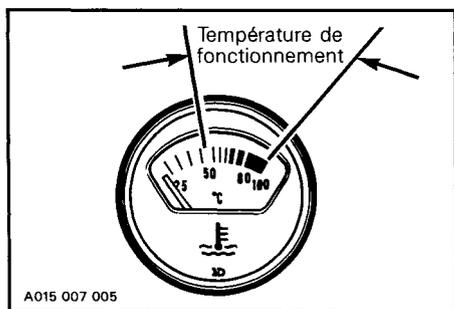
L'indicateur de niveau de carburant électrique est situé sur le tableau de bord, permettant ainsi au conducteur de voir le niveau de carburant alors qu'il conduit sa motoneige.

O) Indicateur de niveau de carburant (certains modèles seulement)

Situé à gauche du réservoir de carburant, il permet de voir le niveau de carburant dans le réservoir.

P) Indicateur de température (modèles refroidis par liquide seulement)

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. La température de fonctionnement normale varie de 50° à 100°C (120° – 212°F).



Cependant, elle peut varier selon les conditions d'utilisation. Si toutefois la température dépasse 100°C (212°F), ralentir et circuler dans la neige poudreuse ou arrêter le moteur immédiatement.

◆ **AVERTISSEMENT** : Pour enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, laisser s'échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1^{re} encoche). Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et même des brûlures graves.

Q) Lampe témoin du feu de route (bleue)

S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

R) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)

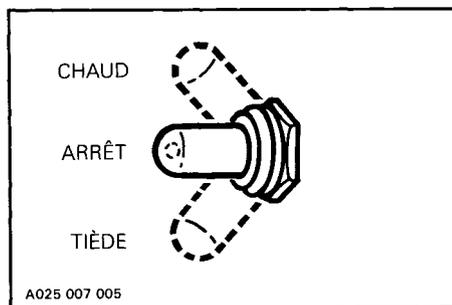
Cette lampe témoin s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau et refaire le plein le plus tôt possible.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de l'huile. Il en subirait de graves dommages.

○ **REMARQUE** : Chaque fois qu'on exerce une pression sur la manette du frein, la lampe témoin du niveau d'huile à injection devrait s'allumer. Sinon, remplacer la lampe.

S) Interrupteur des poignées chauffantes

L'interrupteur à bascule à trois positions se trouve du côté droit du tableau de bord. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



T) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir puis bien le serrer.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

U) Attaches du capot

Tirer les attaches vers le bas pour décrocher le capot des dispositifs d'ancrage.

○ **REMARQUE** : Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert, enlevé ou décroché.

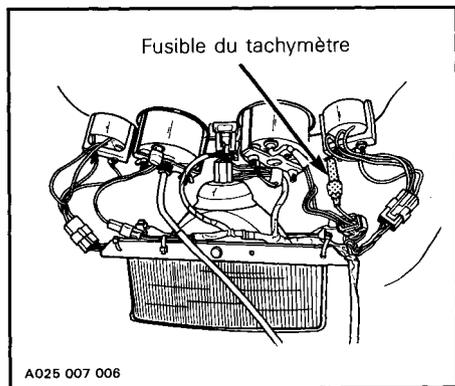
Trousse d'outils

Pour avoir accès à la trousse d'outils, il suffit d'ouvrir le capot.

Fusible du tachymètre (certains modèles seulement)

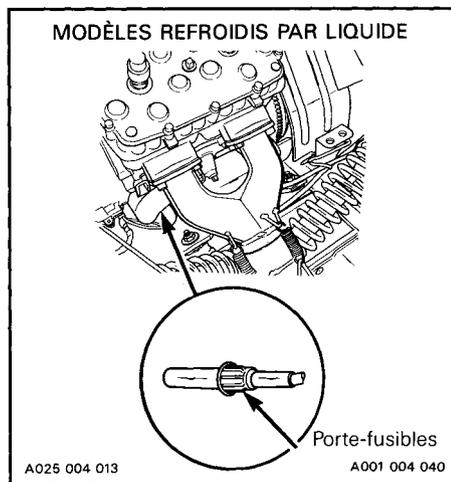
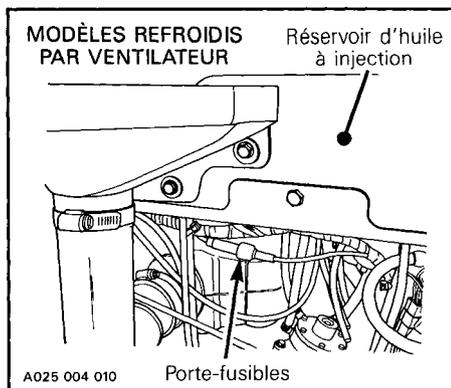
Le tachymètre est protégé par un fusible de 0.1 ampère. Le porte-fusibles se trouve à l'intérieur du capot, près du tachymètre. Si ce dernier cesse de fonctionner, vérifier le fusible et le remplacer s'il y a lieu.

▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé car cela pourrait endommager le tachymètre.



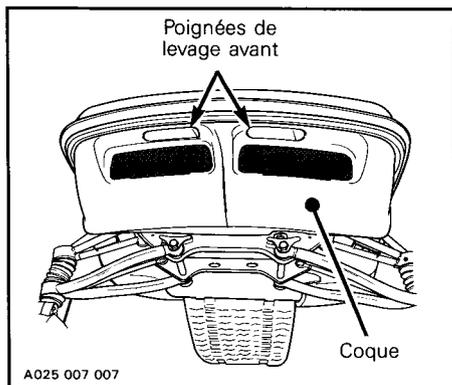
Fusible du système de démarrage

Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères. Voir l'illustration suivante pour connaître l'emplacement du porte-fusibles. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.



Poignées de levage avant

Ces poignées sont situées à l'avant de la coque et doivent être utilisées pour soulever l'avant du véhicule.

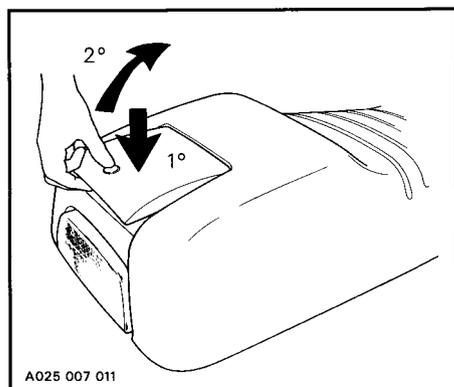


▼ **ATTENTION** : Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

Compartiment de rangement (certains modèles seulement)

Appuyer sur le bouton pour ouvrir le couvercle.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lors de l'utilisation de la motoneige, ne pas s'asseoir sur le couvercle du compartiment qui est situé à l'arrière du siège.



RODAGE

Moteur

Il est important que ce moteur de motoneige Bombardier-Rotax subisse un rodage avant d'être utilisé à sa puissance maximale. Le fabricant recommande fortement de 10 à 15 heures de fonctionnement. L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage. Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière élevée et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

○ **REMARQUE** : Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (17 oz) d'huile **BLIZZARD** (N/P 496 0135 00) ou d'huile à injection Bombardier lors du premier plein.

▼ **ATTENTION** : Enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles).

Révision - 10 Heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire autorisé, et ce, à la première de ces deux éventualités : après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION	✓
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur	
État des bougies (enlever et nettoyer)	
Réglage des carburateurs	
Réglage de la pompe à injection d'huile	
Écrous de culasse	
Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	
Vis du support de moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile du carter de chaîne/de la transmission	
Tension de la chaîne d'entraînement	
Niveau d'huile du système à injection	
Niveau du liquide de refroidissement	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Parallélisme des skis (état des lisses)	
Couple de serrage des boulons de guidon	
Précharge de la poulie menée	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la chenille	
Suspension, serrage des vis de l'essieu arrière à 48 N•m (35 lbf•pi)	
Lubrification de la direction, la suspension, l'essieu moteur, etc.	
Circuit électrique, acheminement/connexions	
Serrer les écrous, les boulons et les raccords desserrés	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit	
Niveau d'électrolyte de la batterie (démarrage électrique seulement)	

On recommande de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision

Signature du concessionnaire

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, disponible dans la plupart des stations service, ou du gazohol contenant moins de 10 % d'éthane.

◆ **AVERTISSEMENT** : Enlever le bouchon de réservoir de carburant lentement. Le carburant peut être sous pression et être projeté pouvant ainsi occasionner un incendie ou des blessures. Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant contenant du méthane ou des produits semblables, incluant le naphte, n'est pas recommandée. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance du véhicule et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit être remis dans un endroit chaud. Le carburant aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule.

Type d'huile recommandée

Utiliser de l'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER (N/P 496 0133 00 - 1 litre) vendue par nos concessionnaires.

Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F).

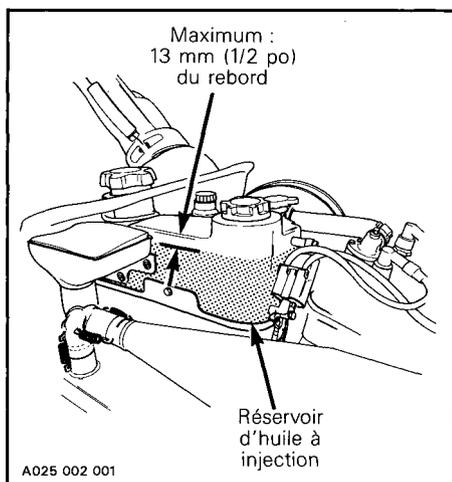
S'il est impossible d'obtenir de l'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER, utiliser de l'huile BLIZZARD (N/P 496 0135 00).

▼ **ATTENTION** : Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs deux temps de différentes marques car d'importantes réactions chimiques pourraient produire de sérieux dommages. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Système à injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER dans le réservoir d'huile à injection.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.



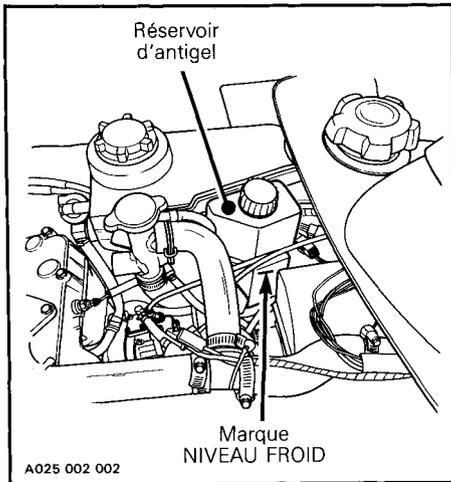
▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue.

○ **REMARQUE** : Pour la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile BLIZZARD ou d'huile à injection BOMBARDIER, lors du plein d'essence.

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer :

- ACTIONNER LA MANETTE DE L'ACCÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
- S'assurer que les skis et la chenille ne sont pas gelés au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- S'assurer qu'il n'y a pas de neige dans le filtre à air.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid).



S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, utiliser une solution de trois parties d'antigel dans deux parties d'eau (60 % d'antigel, 40 % d'eau).

○ **REMARQUE** : Toujours utiliser un antigel à l'éthylène-glycol (contenant des agents anticorrosifs) recommandé pour les moteurs en aluminium.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant d'enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, laisser s'échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1^{re} encoche). Ne jamais vider ou remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et même des brûlures graves.

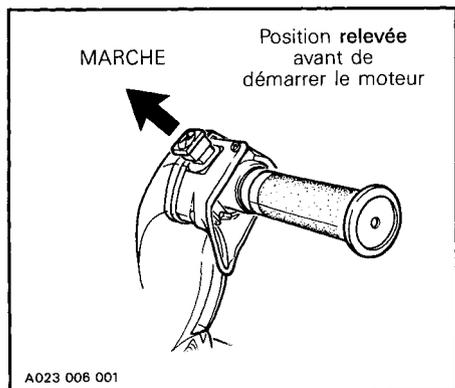
- Vérifier le niveau d'huile du système d'injection.
- Vérifier le niveau de carburant.
- S'assurer que le levier de changement de vitesse est à la position de stationnement (modèles avec marche arrière seulement).
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHÉ.



S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.

Actionner le bouton d'amorceur deux ou trois fois.

○ **REMARQUE** : Il est inutile d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud.

▼ **ATTENTION** : L'utilisation d'éther ou d'autres types de liquides pour faciliter le démarrage n'est pas recommandée puisqu'elle peut endommager les pièces du moteur.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHÉ.

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Dernière vérification

Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à la position ARRÊT. Voir votre concessionnaire autorisé immédiatement.

Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime.

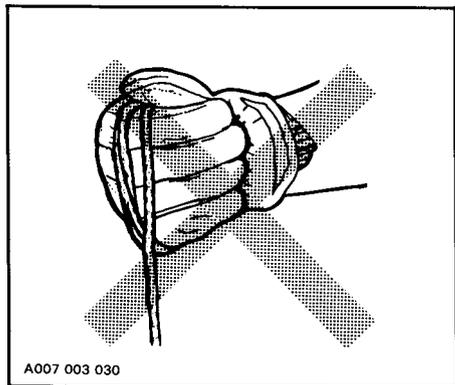
○ **REMARQUE** : Modèles refroidis par liquide seulement : Le moteur est chaud lorsque l'indicateur de température indique la température de fonctionnement. Pour les modèles refroidis par ventilateur et n'étant pas munis d'un indicateur de température, laisser le moteur tourner au ralenti pendant trois à cinq minutes.

◆ **AVERTISSEMENT** : Cette moto-neige est propulsée par une chenille rotative qui est partiellement dégagée pour son bon fonctionnement. Un conducteur inattentif pourrait subir de graves blessures si des mains, des pieds ou des pièces de vêtements s'em mêlaient à la chenille.

Démarrage d'urgence

Si le câble du démarreur se rompt, démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans la trousse d'outils.

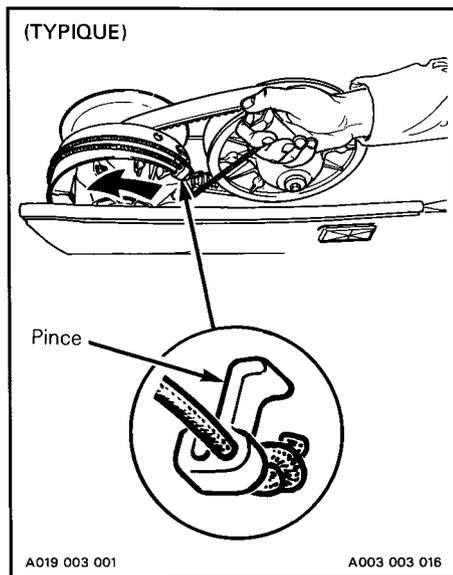
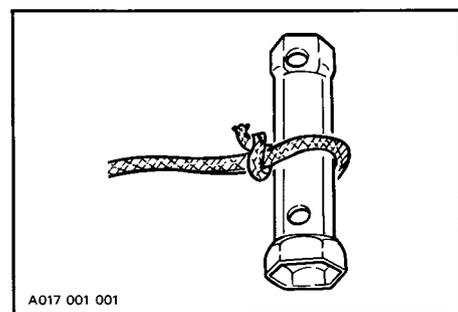
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas enrouler le câble autour de votre main. Ne tirer que sur la poignée du câble.



◆ **AVERTISSEMENT** : À moins d'une urgence, ne pas démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

Fixer le câble d'urgence à toute poignée disponible et à la pince de démarrage comprise dans la trousse d'outils. Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice de sorte que la poulie motrice tourne dans le sens antihoraire.

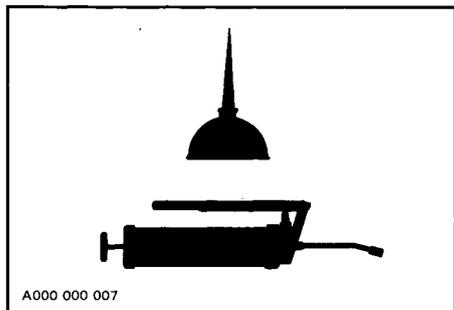
○ **REMARQUE** : La douille de bougie peut être utilisée comme poignée de démarreur en cas d'urgence.



Démarrer le moteur manuellement de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

LUBRIFICATION



Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite état.

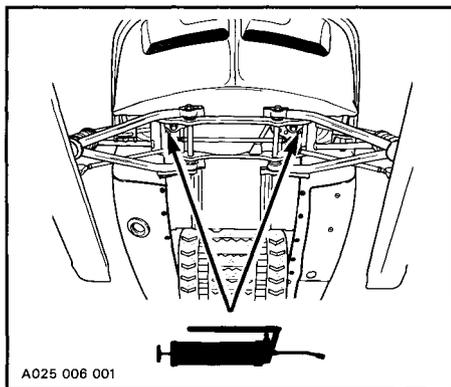
Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante ou dans de rudes conditions.

○ **REMARQUE** : Lors de la lubrification des raccords de graissage, actionner le pistolet graisseur lentement jusqu'à ce que la graisse apparaisse au niveau des joints. Toujours utiliser de la graisse basse température (N/P 413 7061 00).

◆ **AVERTISSEMENT** : Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide. Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.

Mécanisme de direction

○ **REMARQUE** : Profiter de l'occasion pour vérifier la solidité des attaches et des joints à rotule. À partir du dessous de la coque, lubrifier les deux culbuteurs du système de direction.

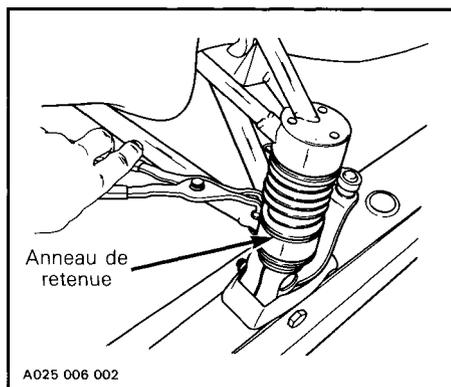


Huiler les douilles supérieures et inférieures de la colonne de direction.

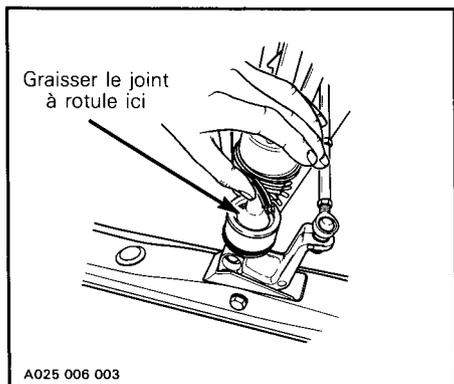
Inspecter les soufflets des jambes de ski afin de constater s'il y a des dommages, tels des déchirures ou des fissures. S'ils sont endommagés, consulter un concessionnaire autorisé.

Les joints à rotule des jambes de ski et les pivots des skis devraient être lubrifiés une fois par année.

— Enlever les anneaux de retenue des soufflets.



- Glisser le soufflet pour avoir accès aux joints à rotule.
- Appliquer une petite quantité de graisse sur tous les joints à rotule.

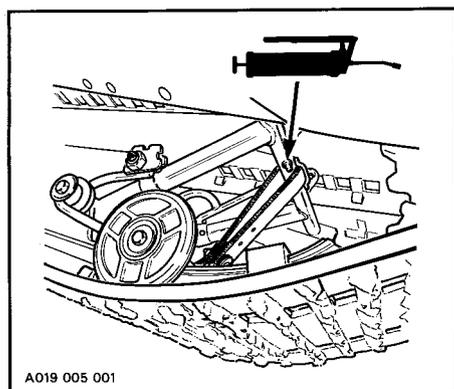


- Bien fixer le soufflet.
- Enlever le ski et appliquer de la graisse sur le pivot du ski.
- Procédé de la même façon pour l'autre côté.

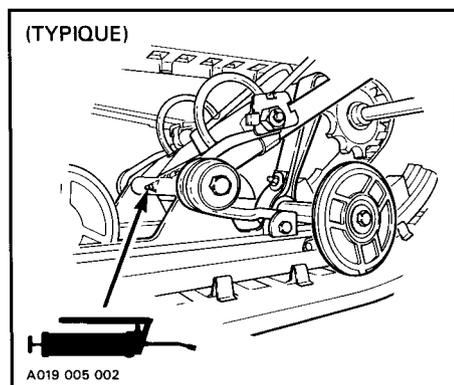
Suspension à glissières

Lubrifier les pièces suivantes au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. N'utiliser que de la graisse basse température.

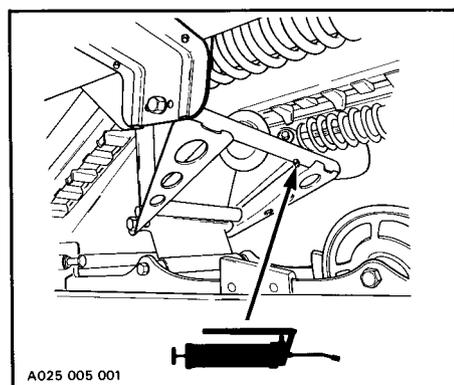
Arbre transversal supérieur avant.



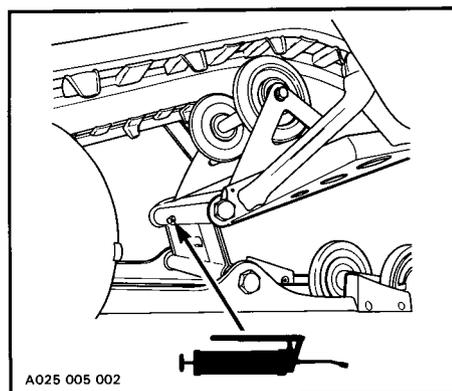
Arbre transversal inférieur avant.



Arbre transversal supérieur arrière.



Arbre du bras de pivot arrière.

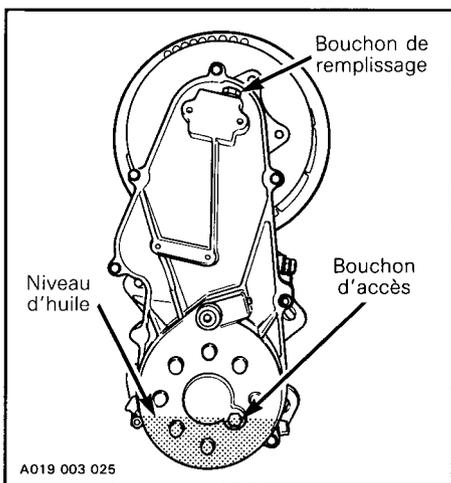


Étrier de frein

Consulter votre concessionnaire autorisé pour une lubrification appropriée de la roue à cliquet de l'étrier de frein.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.

Niveau d'huile du carter de chaîne/de la transmission

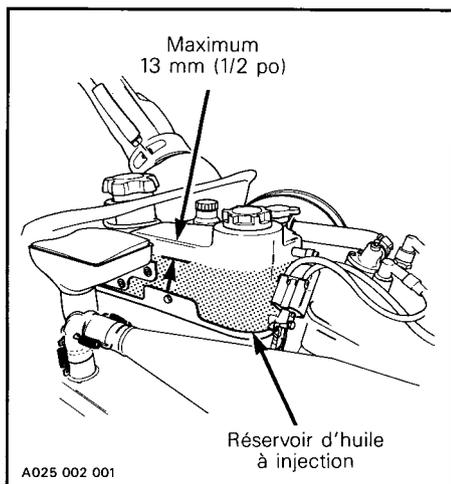


Pour remplir, enlever le bouchon de remplissage au haut de la transmission. Remplir d'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 - 250 mL) s'il y a lieu.

○ **REMARQUE** : La contenance d'huile du carter de chaîne est d'environ 250 mL (9 oz imp.) sur les modèles n'ayant pas de marche arrière et de 500 mL (18 oz imp.) sur les modèles ayant une marche arrière.

Système à injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection pour motoneiges Bombardier dans le réservoir du système à injection.



▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau et remplir lors de chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir. Essuyer l'huile répandue.

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations doivent être effectuées par vous ou votre concessionnaire autorisé, et à quelles fréquences. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables avec votre motoneige.

 **REMARQUE** : Les zones ombragées dans ce tableau indiquent les fréquences recommandées.

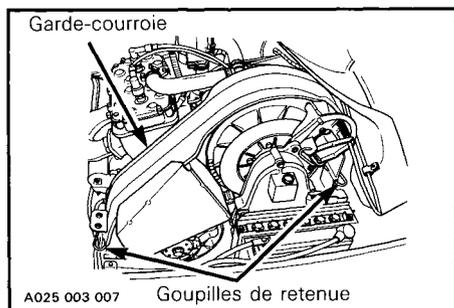
 **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide.

TABEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement				32
État du frein				32
Réglage du frein				32
Tension de la chaîne d'entraînement				33
Bougies				33
Batterie (démarrage électrique seulement)				34
État de la suspension				34
Réglage de la suspension		(au besoin)		35
État de la chenille				40
Tension et alignement de la chenille		(au besoin)		40
Poulies motrice et poulie menée				42
Mécanisme de direction et suspension avant				42
Skis et lisses				42
Réglage de la direction				42
Système d'échappement				42
Compartiment-moteur				43
Nettoyage du filtre à air				43
Réglage des carburateurs (inspection du câble)				43
État du filtre d'huile à injection				44
Réglage de la pompe à injection d'huile				44
Système de refroidissement (modèles refroidis par liquide seulement)				45
Courroie de ventilateur (modèles refroidis par ventilateur seulement)				45
Visée du faisceau du phare				45
Faisceaux de fils, câbles et conduits				46
Inspections générale				46

 **REMARQUE** : Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux 10 premières heures d'utilisation du véhicule revêt une très grande importance.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

1. Enlever la clé de contact.
2. Basculer le capot.
3. Retirer les deux goupilles de retenue situées aux extrémités du garde-courroie. Sur le Safari LCE, enlever la trousse d'outils pour faire plus d'espace.

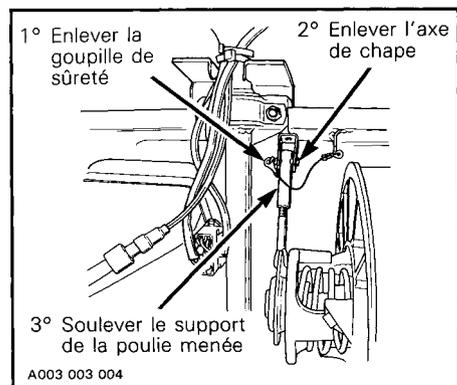


4. Soulever et enlever le garde-courroie.

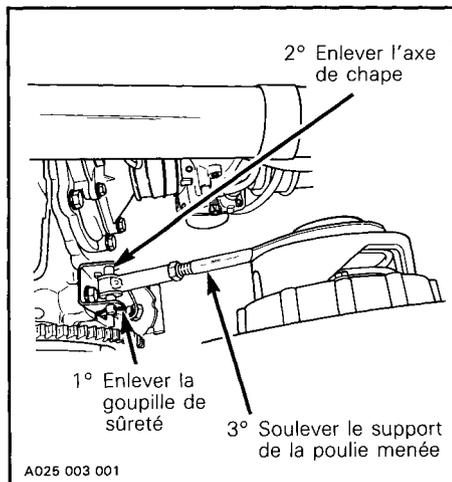
AVERTISSEMENT : Ne pas faire tourner le moteur lorsque le garde-courroie n'est pas en place.

5. Déverrouiller et soulever le support de la poulie menée.

Modèles refroidis par ventilateur seulement

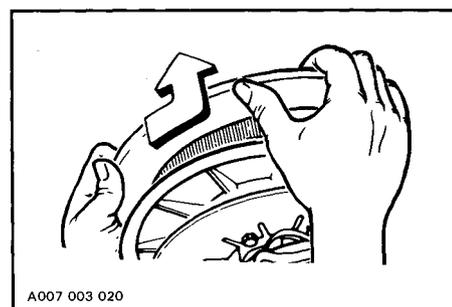


Modèles refroidis par liquide seulement

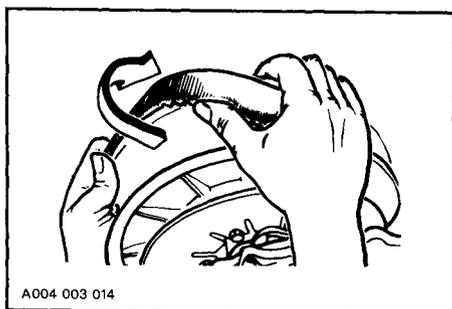


REMARQUE : Il est plus facile d'effectuer la dépose et l'installation de la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein. Pour ce faire, sortir le câble de démarrage de la trousse d'outils, et enrouler le solidement autour de la manette de frein.

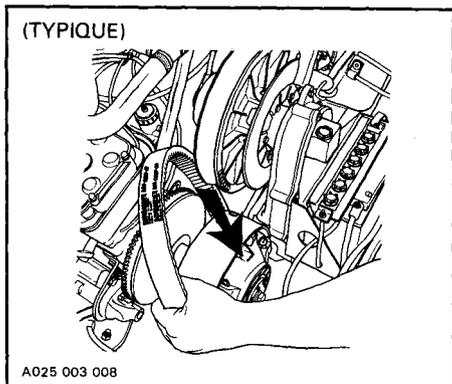
6. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante. Tenir celle-ci en position d'ouverture totale.



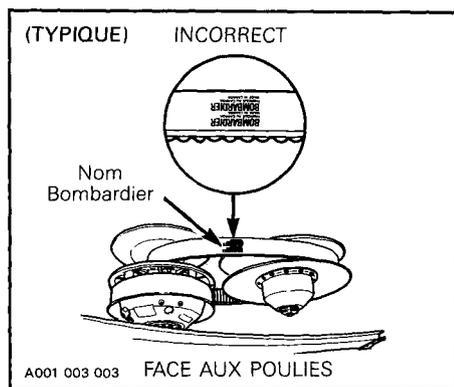
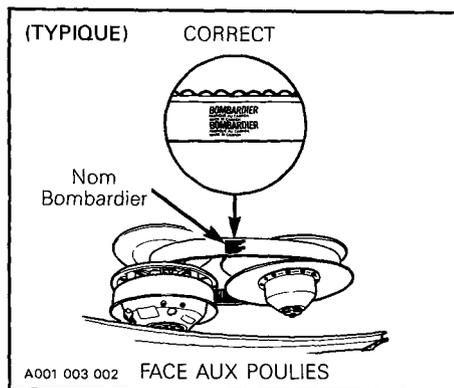
7. Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante.



8. Glisser la courroie hors de la poulie motrice et l'enlever complètement du véhicule.



Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci de sorte que le nom Bombardier soit lisible en se tenant face aux poulies. S'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié.



◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais démarrer le moteur si la courroie d'entraînement n'est pas en place. Il est dangereux de faire fonctionner un moteur sans charge.

Pour installer la courroie d'entraînement inverser l'ordre des opérations en portant une attention aux points suivants :

▼ **ATTENTION** : Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 32 mm (1-1/4 po).

Courroie d'entraînement neuve

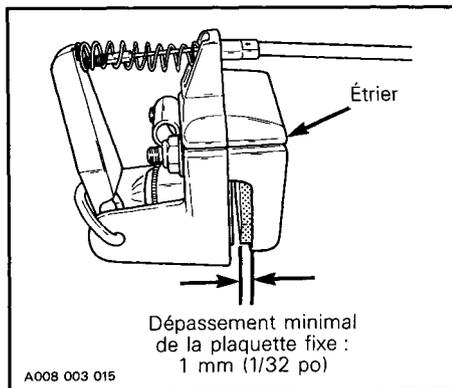
Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, on recommande fortement d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

○ **REMARQUE** : Toujours remettre une courroie de rechange de façon à ce qu'elle conserve sa forme naturelle.

État du frein

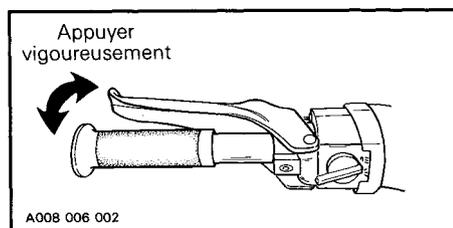
L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les plaquettes de frein doivent être remplacées dès que la plaquette fixe ne dépasse l'étrier que de 1 mm (1/32 po). Ces plaquettes doivent être remplacées par un concessionnaire autorisé.

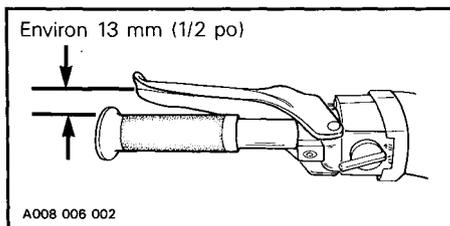


Réglage du frein

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises ; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.

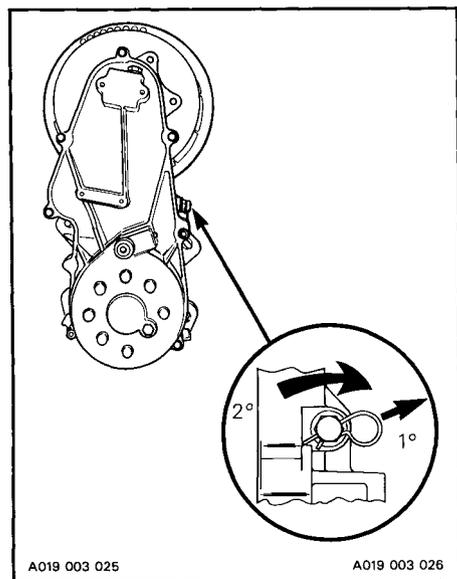


Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette du frein se trouve à environ 13 mm (1/2 po) de la poignée du guidon. Sinon, voir un concessionnaire.



Tension de la chaîne d'entraînement

Faire avancer le véhicule de façon à pouvoir vérifier le jeu réel. Enlever ensuite la goupille de sûreté de la vis de réglage et serrer la vis au maximum **à la main**. Dévisser ensuite la vis de façon à pouvoir insérer la goupille de sûreté dans l'orifice de verrouillage.

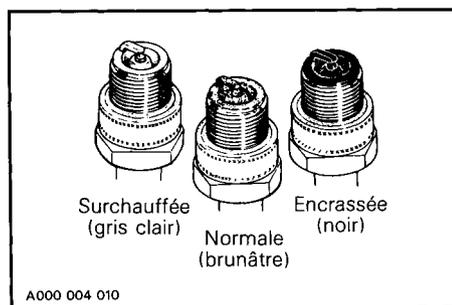


◆ **AVERTISSEMENT** : Si on n'obtient pas un réglage adéquat alors que la vis du tendeur est serrée au maximum, consulter un concessionnaire autorisé.

Bougies

Débrancher les fils et enlever les bougies. Ensuite, vérifier l'état des bougies.

- Bec brunâtre : fonctionnement normal (les réglages du carburateur, le degré thermique des bougies, etc., sont adéquats).
- Bec noir : mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches ; rapport huile/carburant inadéquat ; bougies non conformes ; fonctionnement prolongé au ralenti.
- Bec gris clair : mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre ; bougies non conformes ; rapport huile/carburant inadéquat ; fuite au niveau d'un joint.



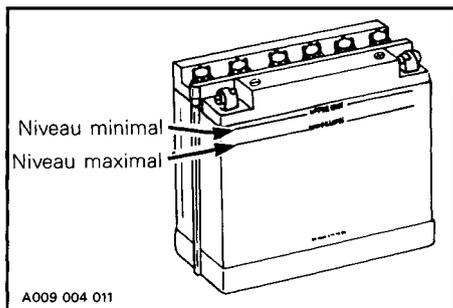
▼ **ATTENTION** : Si l'état des bougies n'est pas idéal, consulter votre concessionnaire autorisé.

À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies et l'ajuster selon les recommandations faites dans la section FICHE TECHNIQUE.

Remettre les bougies en place et les brancher.

Batterie (démarrage électrique seulement)

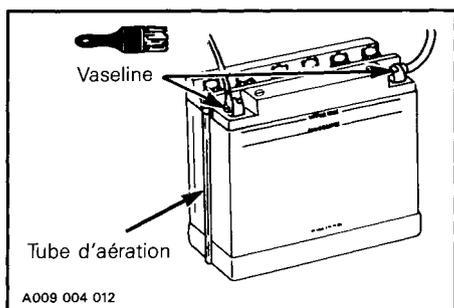
Vérifier le niveau de l'électrolyte chaque semaine. S'il est plus bas que la ligne de niveau supérieure, ajouter de l'eau distillée.



Au besoin, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et bien faire sécher.

ATTENTION : Ne pas laisser pénétrer le détersif à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Brancher les câbles de la batterie. Enduire les bornes et les raccords de vaseline pour prévenir la corrosion. S'assurer que la batterie est bien fixée et que le tube d'aération n'est pas plié ou obstrué.



AVERTISSEMENT : Le tube d'aération ne doit pas être obstrué, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourrait survenir. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

ATTENTION : Prendre garde de ne pas mettre la borne positive à la masse sur le châssis. Toujours débrancher la borne négative (câble noir) en premier lieu. Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte ne se répande.

REMARQUE : S'assurer que la batterie est toujours pleinement chargée. (Pour recharger, voir "Batterie" à la section "Remisage").

AVERTISSEMENT : Les émanations d'une batterie en cours de charge explosent très facilement. Toujours charger dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer et tenir loin des flammes. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension.

REMARQUE : En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

Réglage de la suspension

Les suspensions avant et arrière sont réglables. La **suspension avant** comporte deux ressorts d'amortisseur et deux amortisseurs. Chaque ensemble ressort d'amortisseur/amortisseur est muni d'une came de réglage à trois positions. Pour le réglage, consulter un concessionnaire autorisé.

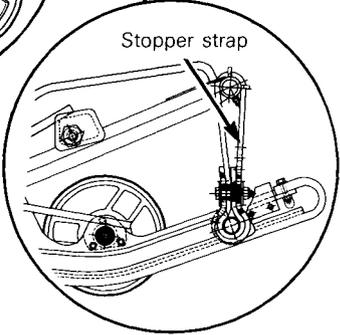
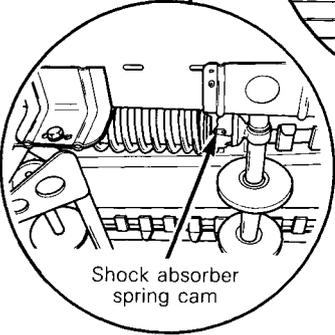
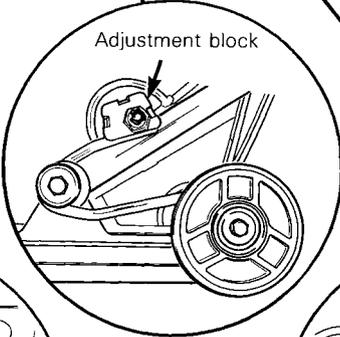
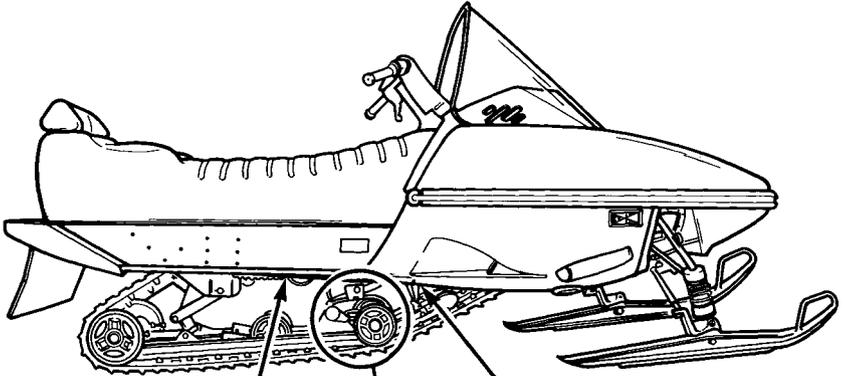
Réglage de la suspension avant

La précharge des ressorts d'amortisseur peut être ajustée comme suit :

DISTANCE ENTRE L'EXTRÉMITÉ DU RESSORT ET LE BUTOIR	ÉTAT
La plus petite	Conduite douce, piste uniforme
Intermédiaire	Conduite normale
La plus grande	Surface difficile

○ **REMARQUE** : Le silencieux d'échappement ou les amortisseurs peuvent être enlevés afin de faciliter l'accès aux cames de réglage. Consulter un concessionnaire autorisé.

La **partie avant** de la **suspension arrière** comporte deux ressorts de torsion, tandis que la **partie arrière** comporte deux ensembles ressorts d'amortisseur/amortisseurs. Il y a un bloc de réglage à quatre positions et une courroie d'arrêt réglable à la **partie avant** de la **suspension arrière** et une came de réglage à cinq positions à la **partie arrière**.



La suspension avant est réglable en fonction de l'état de la surface, de la maniabilité et de la stabilité du véhicule.

La partie avant de la suspension arrière est réglable en fonction de l'état de la surface et des effets que l'on peut donner à la direction.

La courroie d'arrêt est réglable afin de contrôler le transfert de poids du véhicule.

La partie arrière de la suspension arrière est réglable en fonction du poids du conducteur.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

Position de la came / du bloc	Souple \longrightarrow Rigide
Poids du conducteur	Léger \longrightarrow Lourd
Vitesse	Basse \longrightarrow Élevée
État du terrain	Plat \longrightarrow Accidenté

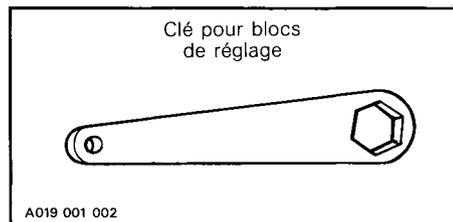
Un faible cognement à fond de course de la suspension dans les pires conditions indique au conducteur que la précharge est bien ajustée (position de la came / du bloc).

Des ressorts de différentes constantes sont également offerts en option. Pour de plus amples informations, consulter un concessionnaire autorisé.

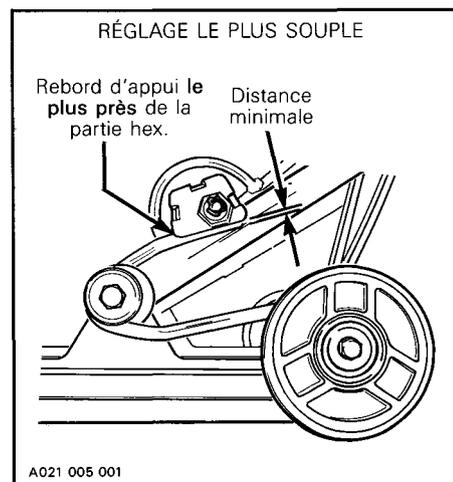
Pour régler la suspension, se référer aux explications ci-après.

Outil pour bloc de réglage

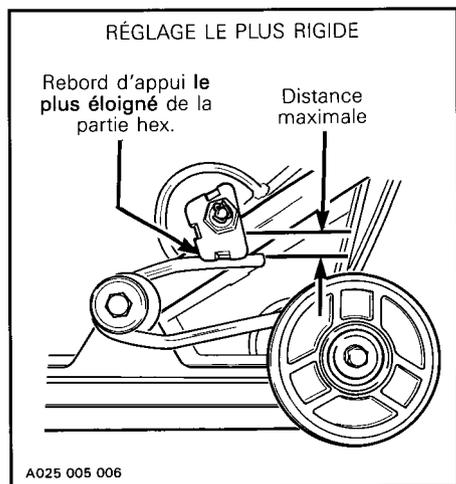
Pour ajuster les blocs de réglage de la suspension arrière, il suffit d'utiliser l'outil spécial fourni dans la trousse d'outils.



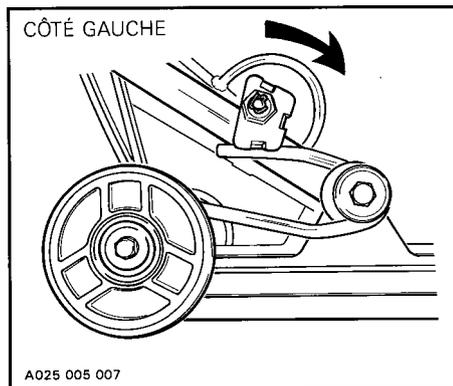
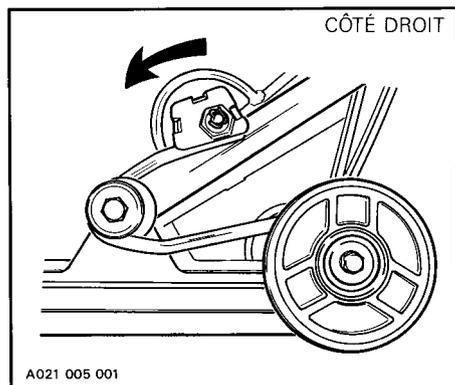
Tourner le bloc de réglage a pour effet de déplacer les rebords du bloc supportant la tige du ressort. Pour obtenir le réglage le plus souple, le rebord d'appui du bloc doit être le plus près de la partie hexagonale du bloc.



Pour obtenir le réglage le plus rigide, le rebord d'appui du bloc doit être le plus éloigné de la partie hexagonale du bloc.

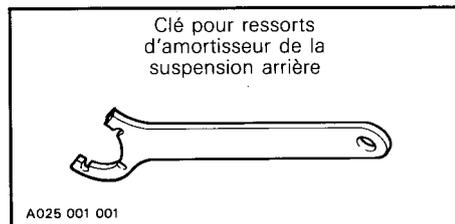


▼ **ATTENTION :** Prendre soin de tourner le bloc de réglage de gauche dans le sens horaire ; celui de droite dans le sens contraire. Les blocs de gauche et de droite doivent être ajustés à la même position.



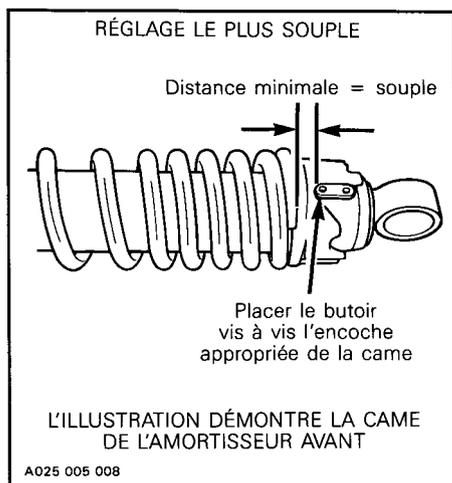
Outil pour la came du ressort de l'amortisseur

Pour ajuster les ressorts d'amortisseur de la suspension arrière, il suffit d'utiliser la clé spéciale fournie dans la trousse d'outils.

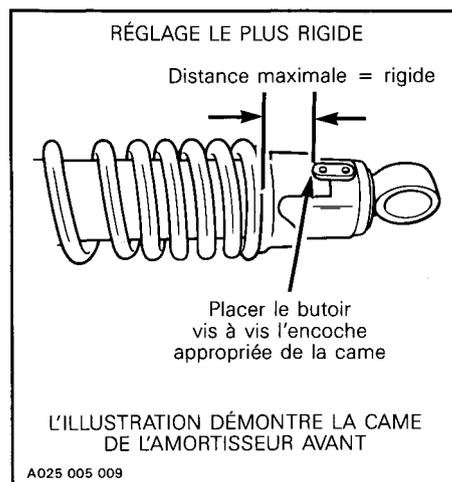


Tourner la came de réglage a pour effet de changer la position des encoches de la came par rapport au butoir : ce qui contrôle d'une part la hauteur de la came et d'autre part la longueur du ressort comprimé. La précharge du ressort peut être augmentée ou diminuée en tournant la came.

Pour obtenir le réglage le plus souple, l'encoche de la came qui se trouve le plus près de l'extrémité du ressort doit être placée vis à vis le butoir.



Pour obtenir le réglage le plus rigide, l'encoche de la came qui se trouve le plus éloignée de l'extrémité du ressort doit être placée vis à vis le butoir.



ATTENTION : Toujours ajuster les cames des ressorts d'amortisseur à la même position d'un côté comme de l'autre.

Réglage de la suspension arrière

Blocs de réglage

Lorsque les blocs de réglage sont ajustés au réglage le plus souple, une plus grande partie du poids du véhicule est distribuée au niveau des skis ; ce qui a pour effet d'offrir une direction plus positive. L'angle d'attaque de la chenille sera diminué dans cette position.

La rigidité de la conduite peut être réduite en ajustant les blocs de réglage à leur position de réglage la plus rigide.

Came du ressort de l'amortisseur

La précharge des ressorts d'amortisseur peut être ajustée comme suit :

DISTANCE ENTRE L'EXTRÉMITÉ DU RESSORT ET LE BUTOIR	POIDS DU CONDUCTEUR kg (lb)	
	DE	À
La plus petite	—	68 (150)
Intermédiaire	68 (150)	82 (180)
La plus grande	82 (180)	—

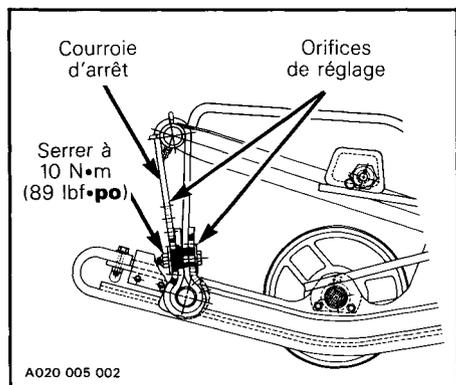
Courroie d'arrêt

La courroie d'arrêt de la suspension a pour fonction de contrôler le transfert de poids du véhicule pendant l'accélération de même que l'angle d'attaque de la chenille.

Plus la courroie est longue, plus grand sera le transfert de poids à la chenille, permettant ainsi une meilleure traction. Plus la courroie est courte, plus le transfert de poids à la chenille sera réduit, permettant ainsi une direction plus positive.

Plus la courroie est longue, plus grand sera l'angle d'attaque de la chenille. Une courroie plus courte réduira l'angle d'attaque de la chenille, ce qui pourrait être plus avantageux dans une condition de neige donnée.

Les orifices de réglage de la courroie d'arrêt permettent d'ajuster celle-ci en fonction des exigences du conducteur, de l'état du terrain et/ou de la neige.



◆ **AVERTISSEMENT : Toujours serrer l'écrou à 10 N•m (89 lbf•po).**

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position des blocs de réglage, des comes des ressorts d'amortisseur, de la courroie d'arrêt et/ou de la position de conduite du conducteur afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par l'expérience, le conducteur sera à même de déterminer la combinaison de réglages la plus efficace.

État de la chenille

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Alors que le moteur est **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.

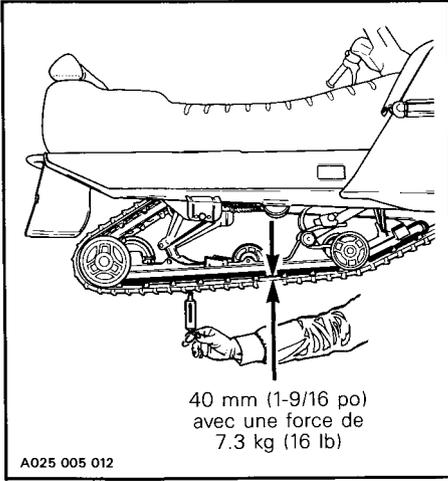
◆ **AVERTISSEMENT : Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.**

Tension et alignement de la chenille

Tension

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière.

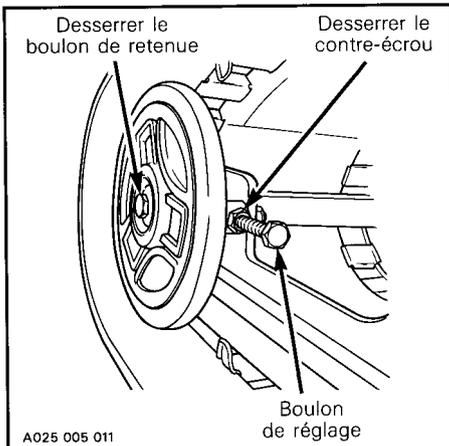
Il devrait y avoir un jeu de 40 mm (1-9/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille, et ce, alors qu'on applique une force de 7.3 kg (16 lb) vers le bas. Le jeu devrait être mesuré près de la roue de support centrale de la suspension.



Si le jeu est trop grand, la chenille frottera sur le châssis.

ATTENTION : Une chenille trop tendue entraînera une perte de puissance et une tension excessive au niveau des pièces de la suspension.

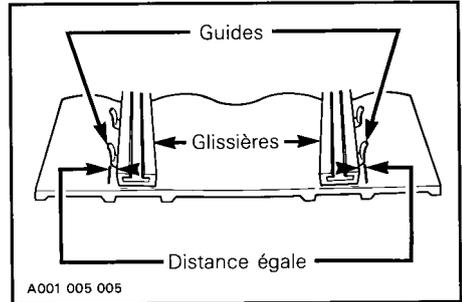
Pour ajuster la tension, desserrer la vis de fixation de la roue de support arrière et l'écrou de blocage du boulon de réglage. Puis serrer ou desserrer les boulons de réglage situés du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir un concessionnaire autorisé.



REMARQUE : Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

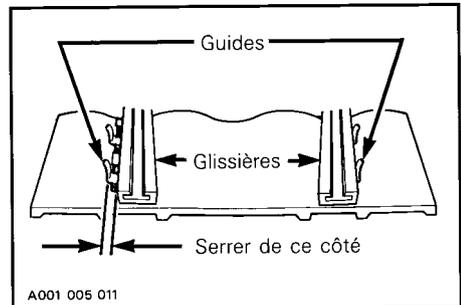
Alignement

Démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille. Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

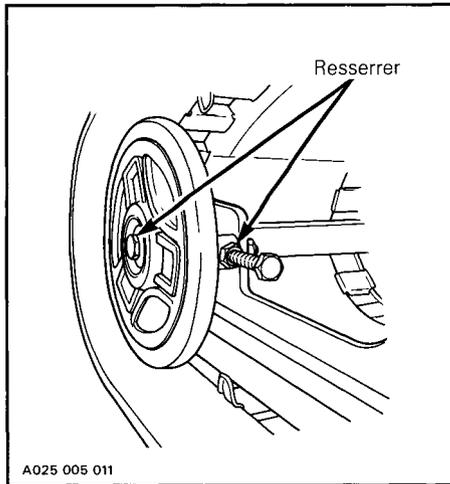


AVERTISSEMENT : Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, **arrêter le moteur**, desserrer les vis de fixation des roues de support arrière, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus loin des guides de chenille.



Resserrer les écrous de blocage et les vis de fixation des roues de support arrière.



Faire démarrer le moteur de nouveau, tourner **lentement** la chenille et révérier l'alignement.

Poulies motrice et menée

Les poulies font partie d'un mécanisme complexe qui fonctionne à une vitesse de rotation élevée. À l'usine chaque poulie subit un équilibrage dynamique. Si le propriétaire modifiait les poulies, il pourrait dérégler cet équilibrage précis et ainsi créer un instabilité.

Les poulies sont réglés en usine afin d'offrir le meilleur rendement possible dans la plupart des conditions. Cependant, certaines conditions telles la neige épaisse, la haute altitude, le remorquage, etc. peuvent nécessiter un ajustement différent. Communiquer avec votre concessionnaire autorisé à ce sujet.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les poulies motrice et menée doivent être vérifiées et nettoyées au moins une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

Mécanisme de direction et suspension avant

Inspecter le mécanisme de direction ainsi que la suspension avant.

Skis et lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses, s'ils sont usés contacter votre concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront à la conduite du véhicule.

Réglage de la direction

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8 po).

Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les lisses à l'avant et à l'arrière. Celle-ci doit être plus grande de 3 mm (1/8 po) à l'avant, lorsque le guidon est à l'horizontale.

Si un réglage est de rigueur, se référer à un concessionnaire autorisé.

Système d'échappement

Remplacer tout silencieux fissuré ou percé. S'assurer que le silencieux est bien fixé à ses supports et que les extrémités des ressorts de retenue n'ont pas été trop étirées. Le tuyaux d'échappement arrière du silencieux doit être centré avec l'orifice de sortie de la coque.

▼ **ATTENTION** : Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

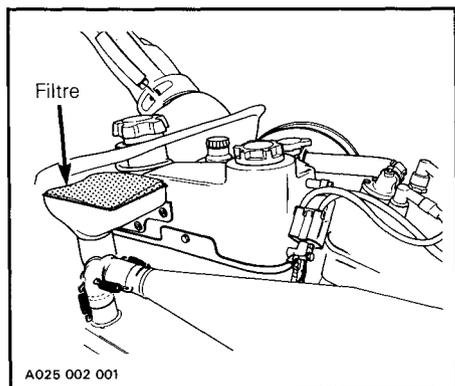
Compartiment-moteur

Faire en sorte qu'il ne s'accumule pas d'herbe sèche, de petites branches, de linge, etc., dans le compartiment-moteur puisque ces matières sont combustibles sous certaines conditions.

Filtre à air

La neige pourrait bloquer le filtre à air si on omet de recouvrir le véhicule lors d'une chute de neige ou si on conduit celui-ci dans une neige poudreuse épaisse.

Soulever le capot et enlever le filtre à air du silencieux d'admission.



Secouer le filtre pour enlever la neige, et le faire sécher.

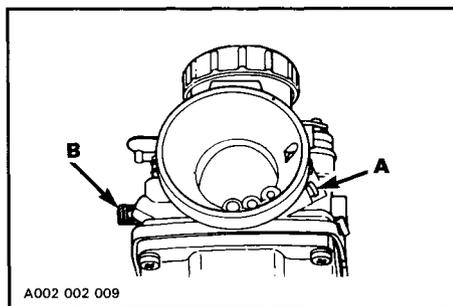
S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.

▼ **ATTENTION** : Ces véhicules ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser le véhicule si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur serait endommagé.

Réglage des carburateurs

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser votre motoneige lorsque le silencieux d'admission est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

▼ **ATTENTION** : Pour les modèles à deux carburateurs, s'assurer que les carburateurs s'ouvrent simultanément.



A) Réglage de la vis de contrôle d'air

Visser complètement la vis du contrôle d'air (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir), puis la dévisser selon les recommandations faites dans la section FICHE TECHNIQUE.

B) Réglage de la vis de ralenti

Tourner la vis de ralenti dans le sens horaire jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur, puis lui faire effectuer deux autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti à 1800-2000 tr/mn en tournant la vis de ralenti dans un sens ou dans l'autre.

▼ **ATTENTION** : Le moteur peut être endommagé sérieusement s'il est impossible d'obtenir le régime approprié. Voir votre concessionnaire autorisé.

Nécessaire de haute altitude

Les motoneiges utilisées dans les régions de haute altitude (1200 m (4000 pi) et plus) sont sujettes à des pertes de puissance, puisque, la température, l'élévation ainsi que l'état de la neige sont différents.

Le carburateur et le rouage d'entraînement doivent être rajustés pour rencontrer ces exigences particulières. Consulter un concessionnaire autorisé pour l'installation d'un nécessaire de haute altitude.

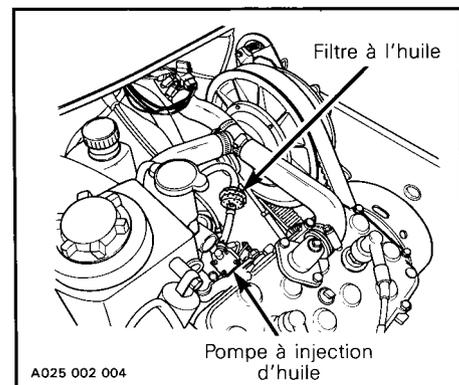
▼ **ATTENTION** : Ne pas changer les gicleurs originaux lorsque le véhicule est employé à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi).

Système à injection d'huile

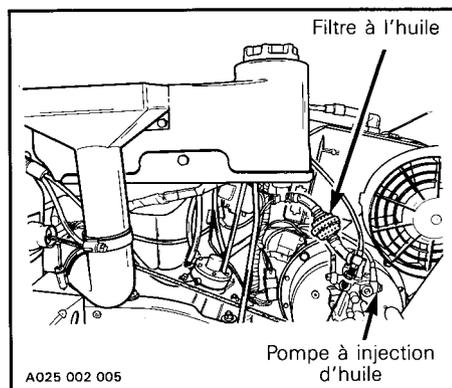
État du filtre d'huile à injection

Vérifier l'état du filtre tous les mois. S'il est obstrué, le faire remplacer par un concessionnaire autorisé.

MODÈLES REFROIDIS PAR LIQUIDE



MODÈLES REFROIDIS PAR VENTILATEUR



▼ **ATTENTION** : Un filtre d'huile à injection obstrué causera une insuffisance d'huile vers le moteur et occasionnera par conséquent de graves dommages.

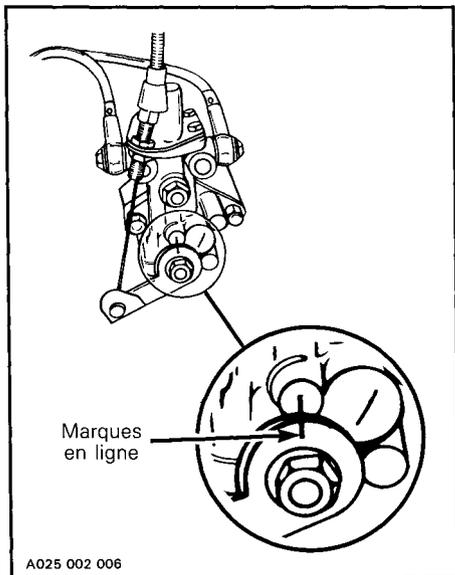
○ **REMARQUE** : Après toute période de remisage, il est très important de faire remplacer le filtre d'huile, de faire vérifier le débit de la pompe d'injection et de la faire ajuster par votre concessionnaire autorisé.

Réglage de la pompe à injection d'huile

Il est très important de régler la pompe avec précision. Tout retard à l'ouverture de la pompe peut entraîner de graves dommages au moteur.

▼ **ATTENTION** : Toujours effectuer le réglage des carburateurs avant celui de la pompe à injection d'huile et s'assurer que la vitesse de ralenti est de 1800-2000 tr/mn.

Pour vérifier le réglage de la pompe : Éliminer tout le jeu du câble d'accélérateur en serrant la manette d'accélérateur jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir et la maintenir dans cette position. Les marques de réglage de la pompe et du levier doivent être placés vis-à-vis l'une de l'autre. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé.



Système de refroidissement (modèles refroidis par liquide seulement)

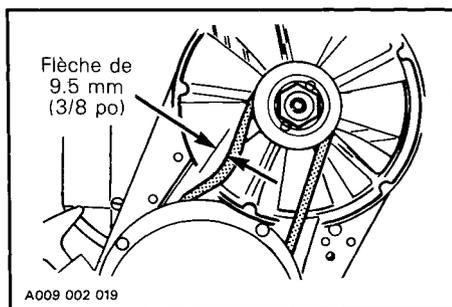
Vérifier l'état des boyaux et la solidité des brides.

○ **REMARQUE** : Si la température du liquide de refroidissement excède la gamme de température recommandée de 50-100°C (120-212°F), bien nettoyer l'échangeur de chaleur avec un boyau (sous le châssis, au-dessus de la chenille).

Si nécessaire, communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Courroie de ventilateur (modèles refroidis par ventilateur seulement)

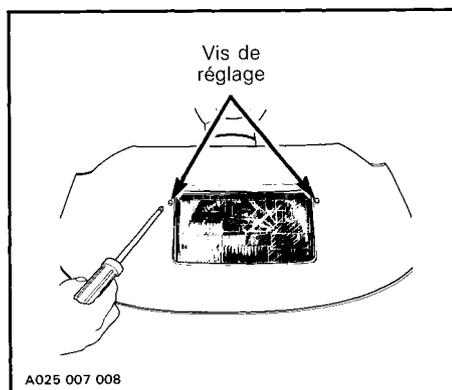
Examiner la courroie et s'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La flèche de la courroie doit être de 9.5 mm (3/8 po).



Si la courroie semble endommagée ou si la tension est inadéquate, consulter un concessionnaire autorisé immédiatement.

Visée du faisceau de phare

Pour effectuer le réglage, enlever le pare-brise. Tourner les vis de réglage afin d'obtenir la position désirée du faisceau. Réinstaller le pare-brise.

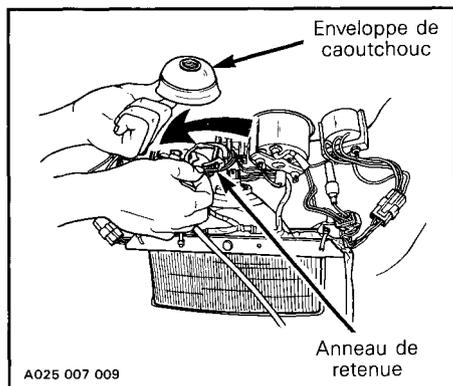


Remplacement des ampoules

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Phares

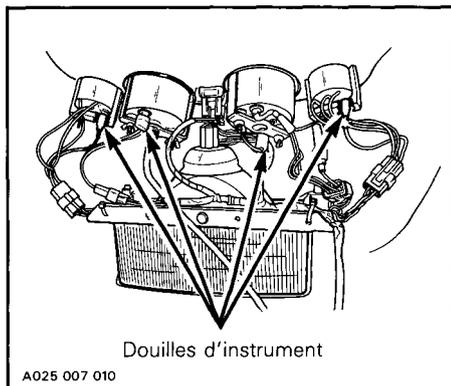
Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir l'anneau de retenue de la douille et remplacer l'ampoule. Bien la réinstaller.



▼ **ATTENTION** : Sur les modèles concernés, ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durée de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée par erreur, la nettoyer avec de l'acool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

Instrument(s)

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Pour libérer l'ampoule, pousser et tourner simultanément cette dernière, dans le sens antihoraire.



Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les deux vis.

Faisceaux de fils, câbles et conduits

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer qu'ils sont acheminés loin de toute pièce chauffante ou rotative et qu'ils sont bien retenus au moyen d'attaches, de passe-fils, etc.

Inspection générale

Vérifier les raccords et les autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a aucun fil dénudé ou isolant défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'état des skis et des lisses.

REMISAGE

C'est en été ou durant les longues périodes d'inutilisation qu'il devient important de bien remiser sa motoneige.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit être arrêté pour toute opération de lubrification et d'entretien. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide.

Chenille

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Pendant le remisage, éviter que la chenille ne soit en contact avec le sol.

Commandes

Lubrifier les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des pièces.

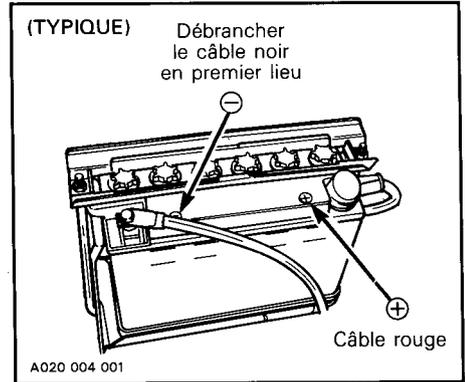
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein. Enduire les raccords électriques et les interrupteurs d'une couche de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00). À défaut de graisse, utiliser de la vaseline.

Batterie

(démarrage électrique seulement)

1. Débrancher les câbles de la batterie et enlever le couvercle de batterie.

▼ **ATTENTION** : Prendre garde de ne pas mettre la borne positive à la masse sur le châssis. Toujours débrancher la borne négative (câble noir) en premier lieu.



2. Retirer le tuyau d'aération de la batterie de l'orifice d'aération.
3. Soulever la batterie et la sortir.
4. En nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

▼ **ATTENTION** : Ne pas laisser pénétrer le détergent à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

5. Vérifier le niveau d'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie à un taux maximal de 2.0 A.

▼ **ATTENTION** : Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte ne se répande.

◆ **AVERTISSEMENT** : La batterie dégage des vapeurs explosives. La recharger dans un endroit aéré. Ne pas fumer et tenir loin des flammes. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

6. Enduire les bornes d'un enduit protecteur pour métal non gras, ou, à défaut, de vaseline.
7. Remiser la batterie dans un endroit sec et frais.

REMARQUE : Pour éviter que la batterie ne se décharge, la remettre sur une tablette de bois, à l'abri de l'humidité. Une batterie remisee doit être rechargée au moins tous les 40 jours.

Moteur

Afin d'empêcher toute formation de rouille pendant le remisage, lubrifier les pièces internes du moteur.

Pour effectuer les opérations de remisage procéder comme suit :

1. Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support.

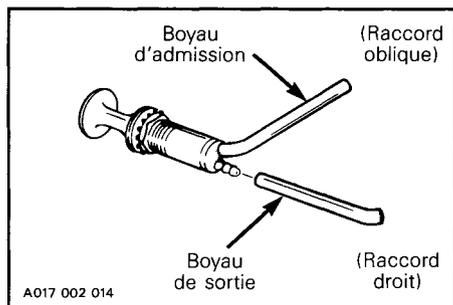
AVERTISSEMENT : S'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

2. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.

3. Arrêter le moteur.

4. Pour éviter que le carburant ne se perde, enfoncer au maximum le bouton de l'armorceur.

5. Débrancher le boyau de sortie de l'armorceur.



6. Insérer le bec du contenant d'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans le boyau de sortie de l'armorceur.

7. Redémarrer le moteur et le faire tourner au ralenti.

8. Injecter l'huile de remisage dans le moteur jusqu'à ce qu'il cale ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ la moitié du contenant).

9. Alors que le moteur est arrêté, enlever les bougies et vaporiser de l'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans chaque cylindre.

10. Faire tourner deux ou trois tours lentement afin de lubrifier les cylindres.

11. Réinstaller les bougies et le boyau de sortie de l'armorceur.

AVERTISSEMENT : N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. Ne pas faire fonctionner le moteur durant la période de remisage.

Poulies motrice et menée

Enlever le garde-courroie et la courroie d'entraînement. Vaporiser un enduit protecteur pour métal sur les poulies.

Réservoir de carburant et carburateur(s)

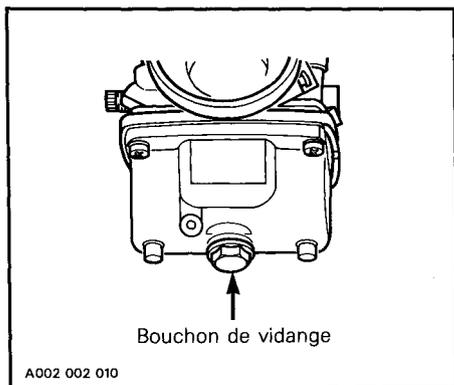
Enlever le bouchon et vider le réservoir à l'aide d'un siphon.

AVERTISSEMENT : Le carburant est un liquide inflammable et explosif. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.

Pour empêcher toute accumulation de dépôts, assécher complètement le(s) carburateur(s) avant le remisage.

ATTENTION : Le moteur peut être sérieusement endommagé s'il y a accumulation de dépôts ou formation de vernis.

Une fois le réservoir de carburant vidé, enlever le bouchon de vidange de la chambre du flotteur du (des) carburateur(s) et vider le(s) carburateur(s).



Remettre le bouchon.

Inspection générale

Enlever la saleté et la rouille. Graisser tous les composants munis de raccords de graissage. Essuyer le surplus.

Obstruer le trou d'admission d'air et le trou de sortie du système d'échappement à l'aide de linges propres.

▼ **ATTENTION** : Les pièces de plastique comme le réservoir de carburant, le pare-brise, les commandes, etc. peuvent être nettoyées au moyen de détergents doux ou d'alcool isopropylique et d'un chiffon propre et doux. Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent fort, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc. Ne jamais nettoyer un capot de RIM Metton au moyen d'un produit à base de chlore. Ne pas appliquer d'alcool isopropylique directement sur les décalcomanies.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires. Nettoyer le châssis. Pour la partie non peinte en aluminium, utiliser un détergent pour aluminium et suivre les instructions sur le contenant.

Si la peinture d'une pièce métallique est éraflée, effectuer les retouches nécessaires. Vaporiser un enduit protecteur sur toutes les pièces métalliques. Cirer le capot et la partie peinte du châssis pour bien la protéger.

○ **REMARQUE** : Ne cirer que les parties lustrées. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION** : Le véhicule doit être remisé dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque, sinon les finis tels le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultraviolets du soleil ou la saleté.

PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire aurez à effectuer après la période de remisage.

IMPORTANT : Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	Par le concessionnaire ●	Se référer à la page
	Par le propriétaire ○	
Changer les bougies*	○	33
Vidanger le carter de chaîne/la transmission	○	28
Vérifier la tension de la chaîne d'entraînement	○	33
Remplir le carter de chaîne/la transmission	○	28
Remplacer les filtres à carburant et à l'huile	●	—
Nettoyer le filtre à air	○	43
Enlever les linges des trous d'admission et de sortie du système d'échappement	○	49
Remplir le réservoir de carburant	○	22
Vérifier l'état, la tension et l'alignement de la chenille	○	40
Vérifier l'état de la courroie d'arrêt de la suspension	○	40
Vérifier et lubrifier la suspension	○	27
Vérifier les poulies et les nettoyer	●	—
Vérifier le garde de la courroie d'entraînement et l'installer	○	30
Vérifier le fonctionnement du câble d'accélérateur	○	24
Vérifier le réglage de la direction et l'état des lisses de skis	○	42
Vérifier les fils électriques et les raccords	○	46
Vérifier l'état du câble de démarrage	○	16
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○	—
Remplacer le liquide de refroidissement (modèles refroidis par liquide seulement)	●	—
Vérifier les joints d'étanchéité	○	—
Vérifier la batterie, la nettoyer et l'installer (modèles à démarrage électriques seulement)	●	—
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein, lubrifier la roue à cliquet	●	—
Remplir le réservoir d'huile à injection	○	22
Ajuster la pompe à injection d'huile	●	—
Régler l'allumage	●	—
Régler le(s) carburateurs	●	—

○ ***REMARQUE :** Avant de changer les bougies, on recommande de démarrer le moteur afin de brûler l'huile de remisage en se servant des vieilles bougies.

▼ **ATTENTION :** Effectuer cette opération dans un endroit bien aéré.

TROUBLESHOOTING

SYMPTOMS	POSSIBLE CAUSES	WHAT TO DO
<p>Engine turns over but fails to start</p>	<p>1. Ignition switch, emergency cut-out switch or tether switch is in the off position</p>	<p>Place all switches in the "run" or "on" position.</p>
	<p>2. Mixture not rich enough to start cold engine</p>	<p>Check fuel tank level and check starting procedure, particularly use of the primer.</p>
	<p>3. Flooded engine. (Spark plug wet when removed)</p>	<p>Do not over prime. Remove wet spark plug, turn ignition to OFF and crank engine several times. Install clean dry spark plug. Start engine following usual starting procedure. If engine continues to flood, see your authorized dealer.</p>
	<p>4. No fuel to the engine. (Spark plug dry when removed)</p>	<p>Check fuel tank level ; turn fuel on if applicable ; check fuel filter ; replace if clogged ; check condition of fuel and impulse lines and their connections. A failure of the fuel pump or carburetor has occurred. Contact your authorized dealer.</p>
	<p>5. Spark plug/ignition (no spark)</p>	<p>Check that emergency cut-out switch is at the upper position (ON) and the tether cut-out switch cap is snapped over the receptacle.</p> <p>Check for fouled or defective spark plug. Disconnect spark plug wire, unscrew plug and remove from cylinder head. Reconnect wire and ground exposed plug on engine cowl, being careful to hold away from spark plug hole. Follow engine starting procedure and check for spark. If no spark appears, replace spark plug. If trouble persists, contact your authorized dealer.</p>

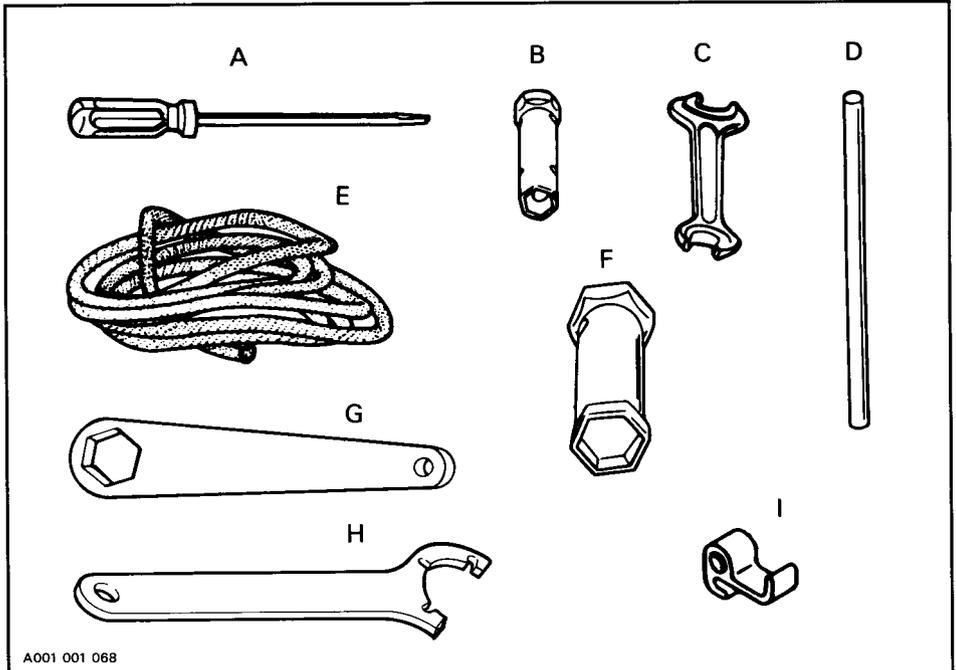
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
	6. Compression insuffisante du moteur	En tirant sur le démarreur à rappel, des "cycles" de résistance devraient se faire sentir chaque fois que les pistons franchissent le point mort haut. Si aucune résistance répétitive se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.
Le moteur manque d'accélération ou de puissance	1. Bougies encrassées ou défectueuses	Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	2. Le moteur manque de carburant	Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	3. Les réglages du carburateur	Voir un concessionnaire autorisé.
	4. Courroie d'entraînement trop usée	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, le véhicule offrira une moins bonne performance.
	5. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées	Consulter votre concessionnaire autorisé.
	6. Le moteur surchauffe	Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement ; vérifier le bouchon à pression ; vérifier le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement. Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension ; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur ; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Retour de flamme au carburateur	1. Bougie(s) défectueuse(s)	Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	2. Présence d'eau dans le carburant	Vider le système de carburant, le remplir de carburant propre.
	3. Le moteur surchauffe	Voir la cause no 6 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	4. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage	Consulter votre concessionnaire autorisé.
La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum	1. Courroie d'entraînement	Voir la cause no 4 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	2. Mauvais réglage de la chenille	Voir la section "Entretien" afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
	3. Mauvais alignement des poulies	Consulter votre concessionnaire autorisé.
	4. Moteur	Voir les causes no 1, 2, 3 et 6 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".

OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse d'outils : tournevis, clés, câble de démarrage de rechange, etc.

Outils standard



A001 001 068

DESCRIPTION

- A. Tournevis
- B. Douille 10/13 mm
- C. Clé ouverte 10/13 mm
- D. Poignée de douille
- E. Câble de démarreur
- F. Douille 21/26 mm
- G. Clé hexagonale (blocs de réglage)
- H. Clé de réglage des collets de ressort de suspension arrière
- I. Pince de démarrage d'urgence

NUMÉROS DE PIÈCES

- 414 6424 00
- 414 6426 00
- 414 6428 00
- 414 6427 00
- 414 5001 00
- 414 6425 00
- 529 0024 00
- 529 0053 00
- 420 8523 40

FICHE TECHNIQUE

	SAFARI L	SAFARI LE
MOTEUR		
Type	377	377
Nombre de cylindres	2	2
Alésage	62 mm (2.441'')	62 mm (2.441'')
Course	61 mm (2.402'')	61 mm (2.402'')
Cylindrée	368.3 cm ³ (22.48 po ³)	368.3 cm ³ (22.48 po ³)
Taux de compression (corrigé)	6.9:1	6.9:1
Régime de puissance maximale*	6750 tr/mn	6750 tr/mn
Type de carburateur	Venturi variable, à flotteur	Venturi variable, à flotteur
Réglage du carburateur :		
– vis de contrôle d'air		
– ralenti	1800-2000 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Flèche de la courroie du ventilateur	9-10 mm (3/8'')	9-10 mm (3/8'')
CHÂSSIS		
Longueur hors-tout	277 cm (109'')	277 cm (109'')
Largeur hors-tout	103 cm (40.6'')	103 cm (40.6'')
Hauteur hors-tout	114 cm (45'')	114 cm (45'')
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm (36.3'')	92.1 cm (36.3'')
Parallélisme des skis (divergence)	3 mm (1/8'')	3 mm (1/8'')
Poids à vide	204 kg (450 lb)	213 kg (470 lb)
Surface portante	6846 cm ² (1069 po ²)	6846 cm ² (1069 po ²)
Pression au sol	2.90 kPa (.420 lb/po ²)	2.96 kPa (.439 lb/po ²)
FREIN		
Type	À disque, autoréglable.	
Épaisseur minimale des garnitures	La plaquette fixe doit dépasser d'au moins 1 mm (1/32'') de l'étrier.	
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2'') entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est appliqué à fond.	

S.O. : Sans objet

*Le régime de puissance maximale concerne un moteur en place sur le véhicule. Il peut varier dans certains cas, et Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

	SAFARI L	SAFARI LE
ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT		
Chenille :		
– largeur	41.9 cm (16-1/2'')	41.9 cm (16-1/2'')
– longueur	315 cm (124'')	315 cm (124'')
– tension	Distance de 40 mm (1-9/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille, avec une force vers le bas de 7.3 kg (16 lb)	
– alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières	
Rapport d'engrenage	20/44	20/44
Courroie d'entraînement :		
– numéro	414 6175 00	414 6175 00
– largeur maximale	34.9 mm (1-3/8'')	34.9 mm (1-3/8'')
– largeur minimale	31.7 mm (1-1/4'')	31.7 mm (1-1/4'')
Contenance du carter de chaîne	250 mL (9 oz)	250 mL (9 oz)
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Éclairage (puissance)	12 V 160 W	12 V 160 W
Ampoule :		
– phare	60/60 W	60/60 W
– arrière / arrêt	5/21 W	5/21 W
– indicateur de vitesse	5 W	5 W
– tachymètre	S.O.	S.O.
– indicateur de niveau de carburant électrique	S.O.	S.O.
Fusible :		
– tachymètre	S.O.	S.O.
– système de démarrage	S.O.	30 A
Bougie :		
– type	NGK BR9ES	NGK BR9ES
– écartement	0.45 mm (0.018'')	0.45 mm (0.018'')
CARBURANT		
Type d'essence	Ordinaire avec ou sans plomb	
Contenance du réservoir :		
– SI	28.6 litres	28.6 litres
– É.-U.	7.6 gallons	7.6 gallons
Huile à injection	Huile à injection pour motoneiges Bombardier	
Contenance du réservoir :		
– SI	2.4 litres	2.4 litres
– É.-U.	81 onces	81 onces

S.O. : Sans objet

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

	SAFARI LX	SAFARI LXE
MOTEUR		
Type	447	447
Nombre de cylindres	2	2
Alésage	67.5 mm (2.657'')	67.5 mm (2.657'')
Course	61 mm (2.402'')	61 mm (2.402'')
Cylindrée	436.5 cm ³ (26.6 po ³)	436.5 cm ³ (26.6 po ³)
Taux de compression (corrigé)	6.3 : 1	6.3 : 1
Régime de puissance maximale*	7000	7000
Type de carburateur	Venturi variable, à flotteur	Venturi variable, à flotteur
Réglage du carburateur :		
— vis de contrôle d'air		
— ralenti	1800-2000 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Flèche de la courroie du ventilateur	8-9 mm (5/16''-23/64'')	8-9 mm (5/16''-23/64'')
CHÂSSIS		
Longueur hors-tout	277 cm (109'')	277 cm (109'')
Largeur hors-tout	103 cm (40.6'')	103 cm (40.6'')
Hauteur hors-tout	114 cm (45'')	114 cm (45'')
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm (36.3'')	92.1 cm (36.3'')
Parallélisme des skis (divergence)	3 mm (1/8'')	3 mm (1/8'')
Poids à vide	207 kg (456 lb)	219 kg (483 lb)
Surface portante	6896 cm ² (1069 po ²)	6896 cm ² (1069 po ²)
Pression au sol	2.94 kPa (.427 lb/po ²)	3.11 kPa (.451 lb/po ²)
FREIN		
Type	À disque, autoréglable.	
Épaisseur minimale des garnitures	La plaquette fixe doit dépasser d'au moins 1 mm (1/32'') de l'étrier.	
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2'') entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est appliqué à fond.	

S.O. : Sans objet

*Le régime de puissance maximale concerne un moteur en place sur le véhicule. Il peut varier dans certains cas, et Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

	SAFARI LX	SAFARI LXE
ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT		
Chenille :		
– largeur	41.9 cm (16-1/2'')	41.9 cm (16-1/2'')
– longueur	315 cm (124'')	315 cm (124'')
– tension	Distance de 40 mm (1-9/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille, avec une force vers le bas de 7.3 kg (16 lb)	
– alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières	
Rapport d'engrenage	22/44	22/44
Courroie d'entraînement :		
– numéro	414 6175 00	414 6175 00
– largeur maximale	34.9 mm (1-3/8'')	34.9 mm (1-3/8'')
– largeur minimale	31.7 mm (1-1/4'')	31.7 mm (1-1/4'')
Contenance du carter de chaîne	250 mL (9 oz)	250 mL (9 oz)
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Éclairage (puissance)	12 V 160 W	12 V 160 W
Ampoule :		
– phare	60/60 W	60/60 W
– arrière / arrêt	5/21 W	5/21 W
– indicateur de vitesse	5 W	5 W
– tachymètre	5 W	5 W
– indicateur de niveau de carburant électrique	2 W	2 W
Fusible :		
– tachymètre	0.1 A	0.1 A
– système de démarrage	S.O.	30 A
Bougie :		
– type	NGK BR9ES	NGK BR9ES
– écartement	0.45 mm (.018'')	0.45 mm (.018'')
CARBURANT		
Type d'essence	Ordinaire avec ou sans plomb	
Contenance du réservoir :		
– SI	36 litres	36 litres
– É.-U.	9 gallons	9 gallons
Huile à injection	Huile à injection pour motoneiges Bombardier	
Contenance du réservoir :		
– SI	2.4 litres	2.4 litres
– É.-U.	81 onces	81 onces

S.O. : Sans objet

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et / ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

	SAFARI LCE	SAFARI GLX
MOTEUR		
Type	467	467
Nombre de cylindres	2	2
Alésage	69.5 mm (2.736'')	69.5 mm (2.736'')
Course	61.0 mm (2.402'')	61.0 mm (2.402'')
Cylindrée	462.8 cm ³ (28.24 po ³)	462.8 cm ³ (28.24 po ³)
Taux de compression (corrigé)	7.5 : 1	7.5 : 1
Régime de puissance maximale*		
Type de carburateur	Venturi variable, à flotteur	Venturi variable, à flotteur
Réglage du carburateur :		
– vis de contrôle d'air		
– ralenti	1800-2000 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Contenance du système de refroidissement :		
– SI		
– Imp.		
– É. - U.		
Mélange antigel/eau (% par volume)	60/40	60/40
Thermostat	43°C (110°F)	43°C (110°F)
Bouchon du radiateur	90 kPa (13 lb/po ²)	90 kPa (13 lb/po ²)
CHÂSSIS		
Longueur hors-tout	277 cm (109'')	269 cm (106'')
Largeur hors-tout	103 cm (40.6'')	103 cm (40.6'')
Hauteur hors-tout	114 cm (45'')	114 cm (45'')
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm (36.3'')	92.1 cm (36.3'')
Poids	234 kg (516 lb)	253 kg (558 lb)
Surface portante	6896 cm ² (1069 po ²)	6896 cm ² (1069 po ²)
Pression au sol	3.33 kPa (.482 lb/po ²)	3.60 kPa (.521 lb/po ²)
FREIN		
Type	À disque, autoréglable.	
Épaisseur minimale des garnitures	La plaquette fixe doit dépasser d'au moins 1 mm (1/32 po) de l'étrier.	
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2 po) entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est actionné à fond.	

S.O. : Sans objet

*Le régime de puissance maximale concerne un moteur en place sur le véhicule. Il peut varier dans certains cas, et Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

SAFARI LCE**SAFARI GLX****ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT**

Chenille :

– largeur	41.9 cm (16-1/2'')	41.9 cm (16-1/2'')
– longueur	315 cm (124'')	315 cm (124'')
– tension	Distance de 40 mm (1-9/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille, avec une force vers le bas de 7.3 kg (16 lb)	
– alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières	

Rapport d'engrenage

Courroie d'entraînement :

– numéro	414 6338 00	414 6338 00
– largeur maximale	34.9 mm (1-3/8'')	34.9 mm (1-3/8'')
– largeur minimale	31.7 mm (1-1/4'')	31.7 mm (1-1/4'')
Contenance du carter de chaîne	500 mL (18 oz)	500 mL (18 oz)

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Éclairage (puissance)

12 V 160 W

12 V 160 W

Ampoule :

– phare	60/55 W HH Hal.	60/55 W HH Hal.
– arrière / arrêt	5/21 W	5/21 W
– indicateur de vitesse	5 W	5 W
– tachymètre	5 W	5 W
– indicateur de température	2 W	2 W
– indicateur de niveau de carburant électrique	2 W	2 W

Fusible :

– tachymètre	0.1 A	0.1 A
– système de démarrage	30 A	30 A

Bougie :

– type	NGK BR9ES	NGK BR9ES
– écartement	0.45 mm (.016 po)	0.4 mm (.016 po)

CARBURANT

Type d'essence

Ordinaire sans plomb

Contenance du réservoir :

– SI	36 L	36 L
– Imp.	8 gal	8 gal
– É.-U.	8 gal	8 gal

Huile à injection

Huile à injection pour motoneiges Bombardier

Contenance du réservoir :

– SI	2.4 L	2.4 L
– Imp.	85 oz	85 oz
– É.-U.	81 onces	81 onces

Hal. : Halogène

S.O. : Sans objet

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

UNITÉS DE BASE

DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	Newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000 001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR	EN †	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•pi	lbf•po	12
lbf/po ²	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal É.-U.	L	3.79
mi/h	km/h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32

*Le système international d'unités a pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

†Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

NOTES
